Nations Unies


S/PV.7096



Conseil de sécurité

Soixante-neuvième année

Provisoire

7096e séance

Lundi 20 janvier 2014, à 10 heures
New York

Président :	M. Judeh	(Jordanie)
Membres :	Argentine	M. Estreme
	Australie	M. Quinlan
	Chili	M. Errázuriz
	Chine	M. Liu Jieyi
	États-Unis d'Amérique	Mme Power
	Fédération de Russie	M. Churkin
	France	M. Araud
	Lituanie	Mme Murmokaitė
	Luxembourg	M. Asselborn
	Nigéria	Mme Ogwu
	République de Corée	M. Cho Tae-yul
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir Mark Lyall Grant
	Rwanda	M. Nibishaka
	Tchad	M. Cherif

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

14-20977 (F)









La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Le Président (*parle en arabe*) : Je souhaite une chaleureuse bienvenue au Secrétaire général, aux ministres et autres représentants présents à la séance d'aujourd'hui. Leur participation est une affirmation de l'importance de la question à l'examen.

En vertu de l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de l'Afrique du Sud, de l'Arabie saoudite, de Bahreïn, du Brésil, de Cuba, de Djibouti, de l'Égypte, du Guatemala, de l'Islande, de l'Inde, de l'Indonésie, de l'Iraq, d'Israël, du Japon, du Liban, de la Malaisie, du Maroc, de la Namibie, de la Norvège, du Pakistan, du Qatar, de la République arabe syrienne, de la République islamique d'Iran, de Sri Lanka, de la Tunisie et de la Turquie à participer à la présente séance.

Je propose que le Conseil invite l'Observateur permanent de l'État observateur de Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies à participer à la présente séance, conformément au règlement intérieur et à la pratique établie.

En vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite S. E. M. Thomas Mayr-Harting, Chef de la délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies, à participer à la présente séance.

En vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite S. E. M. Abdou Salam Diallo, Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, à participer à la présente séance.

Je propose que le Conseil invite l'Observateur permanent de l'État observateur du Saint-Siège auprès de l'Organisation des Nations Unies à participer à la présente séance, conformément au règlement intérieur et à la pratique établie.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole au Secrétaire général, S. E. M. Ban Ki-moon.

Le Secrétaire général (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé cette importante séance sur la situation au Moyen-Orient.

Avant de commencer, je tiens à dire quelques mots sur la situation concernant les pourparlers sur la Syrie. Les participants sont au courant des faits récents concernant la conférence de Genève sur la Syrie. D'intenses et pressantes discussions sont en cours, et j'aurai davantage à dire sur la situation dans le courant de la journée. Pour l'instant, je voudrais une fois encore appeler toutes les parties concernées à garder avant tout présents à l'esprit les besoins du peuple syrien.

Je reviens tout juste de la région où j'ai effectué ma cinquième visite en Iraq. Le pays se heurte toujours à de graves menaces à sa stabilité. J'ai exprimé mes préoccupations à de nombreux dirigeants iraquiens, et j'ai exhorté toutes les parties à continuer à promouvoir le dialogue politique et à veiller au respect de l'état de droit et des droits de l'homme. J'ai été rassuré par leur promesse d'organiser des élections législatives comme prévu le 30 avril. Aujourd'hui, je réitère le message que j'ai lancé aux dirigeants politiques iraquiens pour les inciter à s'acquitter des responsabilités qui leur incombe de garantir la tenue d'un dialogue ouvert à tous, la cohésion sociale et la réalisation de progrès politiques tangibles.

Je me suis également rendu au Koweït. Je suis extrêmement reconnaissant aux nombreux pays qui ont promis de verser de généreuses contributions lors de la deuxième Conférence internationale d'annonces de contributions pour l'aide humanitaire à la Syrie. En outre, je me suis entretenu avec l'émir du Koweït, et me réjouis de l'amélioration des relations bilatérales entre son pays et l'Iraq. Nous avons également discuté de la mise en œuvre de la résolution 2107 (2013).

Concernant le Liban, je félicite le Président Sleiman du leadership dont il a fait montre en réaffirmant la politique de dissociation de son pays. Cela est essentiel pour éviter que la crise syrienne n'exacerbe les tensions au Liban, comme nous l'avons vu avec les actes de terrorisme et les attentats à la bombe survenus récemment. Neuf ans après l'assassinat de l'ancien Premier Ministre Rafic Hariri, l'ouverture la semaine dernière du procès du Tribunal spécial pour le Liban vient nous rappeler la lutte qui est menée pour mettre fin à l'impunité au Liban.

Les violations de la frontière entre le Liban et la Syrie se poursuivent, avec notamment l'intensification

inquiétante des tirs de roquettes et des frappes aériennes dans la région de la Bekaa au Liban. Les réfugiés continuent de pénétrer en grand nombre au Liban, où leur nombre s'éleve désormais à plus de 860 000 – soit six fois plus que l'an dernier.

La situation dans la zone d'opération de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban demeure relativement stable grâce à la coopération des autorités libanaises et israéliennes à la maîtrise des récents incidents. La stabilité qui prévaut le long de la Ligne bleue en vertu de la résolution 1701 (2006) doit servir d'exemple à tous.

Le Conseil de sécurité et le Groupe international d'appui au Liban ont demandé qu'un soutien généreux soit apporté à l'action humanitaire et aux efforts de stabilisation, ainsi qu'à l'Armée libanaise.

Le Royaume d'Arabie saoudite s'est engagé à verser 3 milliards de dollars à titre d'aide à l'armée libanaise.

Je salue les efforts déployés en vue de la formation d'un gouvernement, et j'engage toutes les parties à tout mettre en œuvre pour que les élections présidentielles se tiennent dans les délais prévus. Le peuple libanais attend de ses dirigeants qu'ils œuvrent de concert pour bien guider le pays au cours de cette période difficile.

L'année 2014 sera décisive s'agissant d'aider les Israéliens et les Palestiniens à sortir d'un statu quo dangereux et intenable. Le Secrétaire d'État américain, M. Kerry, s'est employé avec diligence à définir un cadre couvrant toutes les questions clefs afin de répondre aux attentes des Israéliens et des Palestiniens d'une manière équitable et équilibrée, et pour que les négociations puissent se poursuivre en vue de la conclusion d'un accord sur le statut permanent. Je tiens également à rendre un hommage particulier à la Jordanie pour le rôle crucial qu'elle joue dans ce processus.

Les dirigeants israéliens et palestiniens devront prendre des décisions courageuses et faire des compromis difficiles en faveur de la paix. Ils doivent préparer leurs peuples à accepter ces mesures nécessaires. L'absence de progrès sur le plan politique pourrait conduire à une dégradation de la situation sur le terrain. Je suis préoccupé par les violences récurrentes et les incitations de la part de toutes les parties, ainsi que par la poursuite des activités de peuplement, qui sont illégales en vertu du droit international. L'implantation de colonies de peuplement n'est pas compatible avec des efforts visant à conclure un accord de paix durable.

Les deux parties doivent agir de manière responsable et faire preuve de retenue. Gaza demeure également une source de préoccupation. En fin de compte, une solution viable des deux États exigera des Palestiniens qu'ils surmontent leurs divisions. L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) commence l'année 2014 avec un budget ordinaire dont le déficit devrait s'élever à 67 millions de dollars à la fin de l'année. J'invite tous les États Membres à étudier les moyens de renforcer leur coopération avec l'UNRWA et de fournir des fonds supplémentaires, surtout pour financer son budget ordinaire.

J'espère que les parties parviendront à un accord-cadre. Celui-ci devra être juste et conforme aux principes portant sur toutes les questions clefs énoncés dans les résolutions du Conseil de sécurité, aux principes de Madrid – y compris le principe de l'échange de territoires contre la paix –, à la Feuille de route et à l'Initiative de paix arabe de 2002. Les Palestiniens doivent pouvoir réaliser leurs aspirations légitimes à un État, à l'autodétermination, à la dignité et à la liberté, y compris la fin de l'occupation qui a commencé en 1967, grâce à une solution juste au problème des réfugiés et au règlement de la question du statut de Jérusalem. Les Israéliens doivent pouvoir vivre dans la paix et la sécurité, à l'intérieur de frontières reconnues, ce qui ouvrira la voie à leur intégration croissante dans une région stable et sûre.

La mise en œuvre de l'Initiative de paix arabe apportera des avantages socio-économiques, commerciaux et de sécurité à tous les peuples du Moyen-Orient. Pour les Palestiniens, un accord de paix global est la promesse de devenir un État Membre pleinement reconnu, au même statut que les autres États. Pour parvenir à cet objectif, il n'y a pas d'autre solution que les négociations. Ce n'est qu'à ce moment que les relations entre l'ONU et la Palestine pourront véritablement se transformer en vue de l'exécution et de l'achèvement du programme d'édification de l'État palestinien.

Pour Israël également, seule une solution négociée pourra apporter la sécurité et la reconnaissance dans la région et au-delà. Israël pourra ainsi tirer pleinement profit de toutes les formes de coopération qui existent au sein du système des Nations Unies. L'ONU et ses Membres pourront également tirer pleinement parti des contributions d'Israël.

Je ne sous-estime pas les difficultés qui existent, mais l'inaction ou la capitulation présentent des risques encore plus graves. Il se peut que la chance qui s'offre à nous de sauver la solution des deux États soit la dernière. Tout simplement, nous ne pouvons pas nous permettre d'échouer, les enjeux sont trop élevés.

Mon message au Président Abbas et au Premier Ministre Nétanyahou est clair. S'ils sont prêts à prendre les décisions courageuses qui s'imposent, je continuerai à promouvoir le programme constructif des dividendes de la paix en faveur des deux parties et une action de l'ONU en faveur de la réalisation des aspirations légitimes des peuples israélien et palestinien dans le cadre d'un règlement régional global. Nous devons tirer le meilleur parti de la perspective débloquée par le Secrétaire d'État, M. Kerry, en vue de la création de deux États vivant côte à côte dans la paix et la sécurité, que leurs peuples appellent de leurs vœux et méritent.

Le Président (*parle en arabe*) : Je remercie le Secrétaire général de sa déclaration. J'apprécie à leur juste valeur son engagement et ses efforts diplomatiques. Je crois comprendre qu'il va maintenant quitter la salle, compte tenu des événements en cours. Je lui souhaite donc plein succès dans le cadre de l'exercice de ses bons offices aujourd'hui.

Je donne maintenant la parole à l'Observateur permanent de l'État observateur de Palestine.

M. Mansour (Palestine) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier M. Nasser Judeh, Ministre des affaires étrangères de la Jordanie, de présider cette séance, et le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, de son exposé. Je voudrais réitérer la reconnaissance de l'État de Palestine pour les efforts basés sur des positions de principe qu'ils ont respectivement et constamment déployés en faveur de la paix et d'une solution juste à la question palestinienne.

C'est pour nous une immense fierté de voir la Jordanie présider les travaux du Conseil de sécurité, et nous lui adressons toutes nos félicitations et nos vœux de plein succès au cours de son mandat. De même, nous voudrions adresser nos sincères félicitations aux autres nouveaux membres non permanents du Conseil – le Tchad, le Chili, la Lituanie et le Nigéria –. Nous avons toute confiance en leur attachement à la Charte et leurs capacités pour assumer les importantes responsabilités qui sont celles de cet organe, y compris vis -à-vis du conflit palestino-israélien, qui est au cœur du conflit israélo-arabe, et de l'objectif d'une solution juste et globale, qui est d'une importance fondamentale pour la paix et la sécurité internationales.

Nous voudrions également saisir cette occasion pour féliciter les membres sortants du Conseil – l'Azerbaïdjan, le Guatemala, le Maroc, le Pakistan et le Togo – qui ont rempli leur mandat, et pour leur réitérer notre gratitude pour les positions de principe qu'ils ont prises en ce qui concerne la Palestine au cours des délibérations du Conseil au cours de ces deux dernières années. Je salue également les ministres qui se sont joints à nous aujourd'hui pour participer à ce débat.

Aujourd'hui, le 20 janvier, est un jour férié aux États-Unis, où l'on commémore la vie du grand leader des droits civiques, Martin Luther King Jr.. La sagesse de M. King a inspiré et transformé toute une génération. Elle a changé le cours de l'histoire et demeure une source d'inspiration aujourd'hui. Aujourd'hui, nous voudrions rappeler ses propos selon lesquels

> « Toute injustice, où qu'elle se produise, est une menace pour la justice partout ailleurs. Nous sommes pris dans un réseau de relations mutuelles auquel nous ne pouvons échapper; notre destinée commune est un vêtement sans couture. Ce qui affecte directement l'un de nous nous affecte tous indirectement. »

Ce principe est au cœur des buts de l'Organisation des Nations Unies de promouvoir la paix, la sécurité, les droits de l'homme, le développement et la dignité pour tous les peuples. C'est un principe qui s'applique dramatiquement à l'injustice dont continue de souffrir le peuple palestinien – une injustice qui a nui à notre peuple, à notre région et aux aspirations mondiales à la paix, à la sécurité et aux relations amicales entre les nations.

C'est pour cette raison que la question palestinienne est inscrite à l'ordre du jour de l'ONU depuis près de sept décennies.

C'est pourquoi l'Assemblée générale n'a cessé de rappeler la responsabilité permanente de l'ONU en la matière jusqu'à ce que la question soit dûment réglée. C'est la raison pour laquelle une Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien est célébrée chaque année le 29 novembre. Et c'est pourquoi l'Assemblée a, à juste titre, proclamé 2014 Année internationale de la solidarité avec le peuple palestinien.

Les conséquences graves de ce conflit et, inversement, la myriade d'avantages qu'un règlement pacifique procurerait aux peuples israélien et palestinien, au Moyen-Orient et à l'ensemble de la communauté internationale, sont des faits largement reconnus. C'est ce qu'a dit récemment le Secrétaire d'État des États-Unis, M. John Kerry, qui continue de déployer des efforts inlassables de concert avec le Comité ministériel de suivi de la Ligue des États arabes, les membres du Quatuor – l'Union européenne, la Fédération de Russie et l'Organisation des Nations Unies – et de nombreux pays du monde entier en appui aux négociations israélo-palestiniennes et à un règlement pacifique. Le Secrétaire d'État Kerry a déclaré que

> « les enjeux sont bien plus importants ici qu'Israël et la Palestine seulement. C'est un conflit qui touche le monde entier, un conflit qui concerne tous les dirigeants que j'ai rencontrés partout dans le monde en ma qualité de Secrétaire d'État ou de sénateur.
>
> Et le Président Obama est déterminé à ce que les États-Unis d'Amérique et l'Administration fassent tout ce qui est en leur pouvoir pour explorer toutes les possibilités de parvenir à la paix. »

Nous reconnaissons et saluons l'engagement sérieux de la communauté internationale, et l'engageons à transformer cet appui en efforts accrus pour la réalisation d'une paix juste, durable et globale cette année. Tandis que les négociations se poursuivent entre la Palestine et Israël, il est clair que la communauté internationale et le Conseil ont des responsabilités et ne peuvent pas rester sur la touche. Depuis des décennies, beaucoup de temps, d'énergie et de ressources ont été investis dans la réalisation d'une solution de deux États basée sur les résolutions pertinentes de l'ONU, les Principes de Madrid, l'Initiative de paix arabe et la feuille de route du Quatuor. Le moment est désormais venu d'assurer le suivi de cet investissement en faisant montre de courage et de volonté politiques.

Il faut réaffirmer – et non pas oublier – le consensus qui existe depuis longtemps sur les paramètres de cette solution, à savoir la fin complète de l'occupation israélienne qui a commencé en 1967; l'indépendance de l'État de Palestine, avec Jérusalem-Est comme capitale, vivant côte à côte avec Israël dans la paix et la sécurité sur la base des frontières d'avant 1967; et un règlement équitable de la question des réfugiés palestiniens, sur la base des résolutions pertinentes, notamment la résolution 194 (III) de l'Assemblée générale.

Le Conseil de sécurité se doit de veiller au respect de ses résolutions, lesquelles constituent le pilier d'un règlement juste et durable. Les assurances données par la communauté internationale d'appuyer et de garantir la mise en œuvre d'un futur accord de paix reposent sans aucun doute sur l'hypothèse que ce sera une paix durable, et non pas une paix qui ne se résumera à rien de plus qu'à de l'encre sur du papier. Cela exige le respect des principes d'un règlement juste de toutes les questions fondamentales – les réfugiés, Jérusalem, les frontières, les colonies de peuplement, la sécurité, l'eau et les prisonniers. Il est essentiel que la communauté internationale défende ces principes et persuade Israël, puissance occupante, de les respecter. Cela facilitera un accord permanent et en garantira la viabilité. Et, dans l'immédiat, c'est ce qui favorisera un environnement propice à la tenue de négociations crédibles, à de véritables progrès et enfin à la réalisation de nos objectifs communs.

Quant à nous, peuple et Gouvernement palestiniens, nous sommes résolument attachés à la paix et à la justice et ne ménageons aucun effort, dans le respect du droit international, des résolutions pertinentes de l'ONU, y compris celles du Conseil, des paramètres bien connus du processus de paix et des accords conclus depuis 1993. Depuis plus de 20 ans, nous participons de manière responsable à toutes les phases, tous les cycles et toutes les initiatives du processus de paix, y compris aux négociations actuellement en cours. Et nous le faisons sur la base d'un compromis historique et d'un grand sacrifice.

Et pourtant, les défis auxquels nous sommes confrontés sur le terrain sont extraordinaires. La méfiance, le cynisme et le désespoir augmentent au sein de la population palestinienne qui continue de voir et de subir les pratiques illégales d'Israël qui, au lieu de mettre fin à l'occupation, ne font que l'ancrer sur le terrain, faussant ainsi la solution de deux États, entravant le développement socioéconomique, infligeant de lourdes souffrances humaines et éloignant l'espoir que le processus de paix actuel mènera le peuple palestinien vers la liberté et l'exercice de ses droits.

Depuis la reprise des négociations, Israël a annoncé des plans pour la construction de plus de 7 600 logements dans les colonies de peuplement, tandis que la construction de milliers d'autres logements est en cours dans l'ensemble de l'État de Palestine occupé, y compris à l'intérieur et autour de Jérusalem-Est. Israël continue également la construction de

son mur, détruisant la contiguïté de notre terre par ces mesures illégales de colonisation. Israël lance pratiquement chaque jour des raids militaires dans les zones palestiniennes, perpétuant l'aspect violent et destructeur de l'occupation. Les forces d'occupation continuent de tuer et de blesser des civils palestiniens. Le terrorisme des colons est omniprésent. Les provocations contre les lieux saints chrétiens et musulmans, y compris à Haram al-Charif et à la mosquée Al Aqsa, persistent, exacerbant les sentiments religieux et les tensions.

De plus, en dépit de la libération tant attendue de détenus palestiniens, en 2013, 4 553 Palestiniens au moins, dont des enfants, ont été arrêtés ou détenus, gonflant ainsi les rangs des plus de 5 000 Palestiniens qui se trouvent actuellement dans les geôles israéliennes. En outre, Israël a également détruit au moins 200 maisons palestiniennes au cours de l'année écoulée, déplaçant de force des centaines de personnes. Et le blocus israélien contre la bande de Gaza continue d'intensifier l'isolement, la pauvreté et la situation humanitaire difficile de notre peuple, notamment nos réfugiés vulnérables, dont la subsistance dépend presque entièrement de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA).

Rien de tout cela n'engendre la confiance de la population dans les négociations, ni son appui. Au contraire, les actions illégales et les déclarations provocatrices continues d'Israël ne font que déstabiliser plus encore la situation et empoisonner l'atmosphère, entravant tout progrès et empêchant la paix de prendre racine sur le terrain et dans le cœur et l'esprit de nos peuples.

Bien entendu, pour établir la paix, il faut négocier, mais il faut également respecter le droit international et changer de mentalité, de comportement et de rhétorique, conformément aux objectifs du processus de paix, ce qui est essentiel pour préparer le public aux nouvelles réalités. Les négociations ne peuvent pas être une fin en soi ni servir à perpétuer le statu quo.

Israël doit cesser immédiatement ses activités de peuplement et ses tentatives de mettre la main sur plus de territoire, que ce soit Jérusalem, la vallée du Jourdain ou autre, et cesser également d'arrêter des civils palestiniens, de démolir des maisons et de déplacer de force des familles palestiniennes; Israël doit également arrêter toutes ses politiques de châtiment collectif contre notre peuple, y compris à Gaza. Tout ceci est absolument crucial pour créer un climat de confiance et un environnement propice à la négociation de la fin du conflit, ce qui permettra à l'État de Palestine indépendant, souverain et d'un seul tenant, et à l'État d'Israël de vivre côte à côte dans la paix et la sécurité, et favorisera la réalisation de solutions justes sur toutes les questions fondamentales.

Une solution durable doit être fondée sur le respect du droit international et des droits de l'homme. La paix et la sécurité ne peuvent pas fleurir en l'absence de ces éléments, car, où que ce soit, la justice et les droits sont essentiels à l'instauration de la paix. C'est pourquoi, en réaffirmant l'engagement de la Palestine en faveur d'une paix fondée sur deux États, nous réaffirmons également notre volonté de réparer l'injustice faite à notre peuple et de réaliser ses aspirations nationales et ses droits, y compris le droit de retour et le droit à l'autodétermination.

Les dirigeants palestiniens sont extrêmement conscients de l'importance de ce moment et, en dépit des obstructions israéliennes, négocient de bonne foi. Si nous laissons passer cette chance de faire la paix, ce ne sera pas par manque d'efforts de la part de la Palestine ou de la communauté internationale, y compris les États arabes, dont l'Initiative de paix historique est toujours sur la table et bénéficie d'importants efforts, dont l'appui des 57 États membres de l'Organisation de la coopération islamique.

Si Israël persiste dans sa politique de colonisation, d'annexion et d'oppression plutôt que de s'engager dans la voie de la paix, la réaction de la communauté internationale, y compris le Conseil, doit être ferme et basée sur le droit et le consensus mondial concernant le conflit. Le message adressé à Israël doit être clair : les actes illégaux ont des conséquences et Israël sera tenu pour responsable si ses actes provoquent l'effondrement des efforts de paix et de la solution des deux États.

Une fois de plus, avant de conclure, je tiens à faire part de notre profonde préoccupation en ce qui concerne la situation tragique des réfugiés palestiniens en Syrie. Alors que le conflit fait rage, nos réfugiés, tout comme le reste de la population civile dans le pays, continuent d'être tués, blessés, déplacés et victimes de destructions, et des enfants, des femmes et des hommes meurent même de faim. La détresse des milliers de réfugiés palestiniens pris au piège dans le camp de Yarmouk est choquante et inhumaine. C'est une catastrophe humanitaire. Nous appelons d'urgence à garantir l'accès au camp et à tous les civils qui souffrent du fait de ce conflit, conformément au droit international.

Cette crise confirme une nouvelle fois l'extrême vulnérabilité des réfugiés palestiniens et la nécessité de trouver une juste solution à leur pénible situation dans le contexte de tout accord de paix et de la paix régionale. Nous saluons les efforts que déploient l'UNRWA et les autres organisations humanitaires qui fournissent une aide d'urgence aux réfugiés palestiniens en Syrie et à ceux qui ont fui vers le Liban, la Jordanie et d'autres pays. À l'approche de la conférence de Genève, nous appelons les parties concernées à déployer tous les efforts possibles pour garantir la protection de tous les civils en Syrie, notamment les réfugiés palestiniens, et trouver une solution politique permettant de mettre un terme à cet horrible conflit.

Je remercie le Président, le Secrétaire général et les membres du Conseil, notamment les Ministres du Luxembourg et de la République de Corée, de participer à la présente séance et de l'attention qu'ils portent à ces questions importantes.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole au représentant d'Israël.

M. Prosor (Israël) (*parle en anglais*) : Avant de commencer, je tiens à présenter les condoléances d'Israël aux familles des membres du personnel de l'ONU tués dans l'attaque terroriste commise vendredi à Kaboul. Rien ne saurait excuser la prise pour cible de civils et du personnel de l'ONU.

Je saisis cette occasion pour féliciter la Jordanie de son élection au Conseil de sécurité. Nous remercions le Secrétaire général, les Ministres des affaires étrangères, M. Judeh et, M. Jean Asselborn, et le Vice-Ministre, M. Cho Tae-yul, de leur présence aujourd'hui. Nous félicitons également les autres nouveaux membres non permanents – le Chili, la Lituanie, le Nigéria et le Tchad – de leur accession au Conseil. Les ambassadeurs de ces nouveaux membres ont le privilège de représenter leur pays dans cette salle, et je leur souhaite bonne chance.

Le Moyen-Orient est connu pour être le berceau de la civilisation, le lieu de naissance des plus grands empires de l'histoire et de trois religions mondiales. La région était autrefois admirée pour son art exaltant, son architecture frappante et ses innovations marquantes. Aujourd'hui, le monde regarde le Moyen-Orient et voit une région secouée par la violence. De la mer d'Arabie à la mer Méditerranée, pas un jour ne passe sans que les journaux ne parlent de brutalité et d'effusions de sang, ou de nouvelles menaces qui se profilent à l'horizon. Au beau milieu de cette mer d'hostilité, Israël est une île de stabilité et de démocratie. C'est un pays dans lequel la majorité gouverne, mais dans lequel la minorité jouit de droits égaux, un pays qui accepte la diversité et les opinions diverses, qui est à la tête de l'action mondiale en faveur des droits de l'homme et qui encourage les femmes à jouer des rôles de premier plan.

Israël est fier de sa démocratie et aspire à la paix avec ses voisins et à la sécurité le long de ses frontières. Le peuple israélien pleure encore la perte de son homme d'État et soldat légendaire, Ariel Sharon. Il était un dirigeant courageux qui connaissait le prix élevé de la guerre et qui était prêt à prendre des mesures audacieuses pour la paix. L'État d'Israël reste prêt à prendre des mesures courageuses en faveur de la paix et déterminé à prendre part à des négociations sérieuses et véritables avec les Palestiniens. Je saisis cette occasion pour remercier les États-Unis, et plus particulièrement le Secrétaire d'État, M. Kerry, des efforts inlassables qu'il déploie pour promouvoir la paix dans notre région.

Il y a 20 ans, je me souviens avoir assisté à la rencontre entre le Roi Hussein et le Premier Ministre, M. Yitzhak Rabin, dans le désert d'Arabah, rencontre qui a abouti à la signature du traité de paix historique entre nos deux pays. Au moment de la signature, le Roi Hussein a déclaré,

« Cette paix est assortie d'un engagement. C'est le cadeau que nous faisons à nos peuples et aux générations futures. »

Quinze ans après sa disparition, l'héritage de paix du Roi Hussein subsiste. Les Israéliens de tous les horizons politiques et religieux continuent d'admirer le sens moral aigu du Roi Hussein et son profond attachement au caractère sacré de la vie et à la dignité de chaque être humain. Comme la plupart des Israéliens, je n'oublierai jamais l'image du Roi Hussein consolant des familles israéliennes dont les enfants avaient été tués dans un attentat terroriste. Après avoir appris qu'un soldat jordanien avait assassiné sept écolières israéliennes, le Roi Hussein s'est rendu en Israël pour rendre visite aux familles endeuillées. L'un après l'autre, il s'est assis avec les parents des victimes, leur a pris les mains, présenté ses condoléances, et il les a ensuite étreints et embrassés. Le Roi Hussein leur a dit,

« Je sens que s'il reste quelque chose à attendre de la vie, ce sera de veiller à ce que tous les enfants puissent vivre dans la paix et la sécurité que nous n'avons jamais connue à notre époque. »

C'est l'héritage que son fils, le Roi Abdallah, continue fièrement de défendre aujourd'hui.

À l'opposé de ce tableau, voici quelle était la situation il y a seulement quelques semaines. En décembre, Israël a une fois de plus pris la décision déchirante de libérer des terroristes palestiniens reconnus pour tenter de faire avancer le processus de paix. Les terroristes libérés ont été accueillis comme des héros par les Palestiniens, et le Président Abbas leur a ouvert les bras. Ces meurtriers ont été accueillis avec des feux d'artifice et des festivités, et ils ont été couverts de friandises et de félicitations. L'Autorité palestinienne récompense les terroristes en leur offrant des dizaines de milliers de dollars. La devise du régime de pension de l'Autorité palestinienne semble être « plus vous tuez, plus nous payons ». Peut-on parler de coexistence? Peut-on parler de tolérance? Peut-on parler de respect mutuel? Des Israéliens endeuillés ont regardé les Palestiniens porter aux nues des hommes tels qu'Abu Harbish, qui a jeté une bombe sur un bus, tuant Rachel Weiss, une femme âgée de 26 ans, et ses trois jeunes enfants. À toutes les personnes présentes dans cette salle, je demande ce qu'elles ressentiraient si elles devaient regarder les meurtriers de leurs proches recevoir un tel accueil. Remettraient-elles en question les prétendues intentions pacifiques de leurs voisins? Le Président Abbas a beaucoup à apprendre du Roi Hussein de Jordanie sur la manière de démontrer son attachement à la paix.

Depuis le début des pourparlers de paix en juillet, des centaines de cas d'incitation palestinienne à l'encontre d'Israël et des juifs se sont produits. Des berceaux aux jardins d'enfants et des écoles aux terrains de football, les enfants palestiniens sont assiégés par des messages de haine. Ils naissent dans des hôpitaux qui portent le nom de groupes palestiniens violents, vont dans des écoles qui portent le nom de terroristes et reçoivent l' enseignement de manuels qui assimilent le sionisme au racisme. Durant leur temps libre, les enfants palestiniens jouent dans des équipes sportives qui portent le nom de meurtriers et regardent des programmes télévisés qui leur apprennent que les juifs sont « nos ennemis et qu'il faut les éliminer. »

Plutôt que de condamner cette incitation, l'Autorité palestinienne amplifie les messages d'intolérance. Le Fatah, le parti du Président Abbas, publie régulièrement des cartes desquelles Israël est effacé. Sur une carte, par exemple, le drapeau palestinien recouvre toute la superficie de l'État d'Israël.

Cette carte s'étend de la Méditerranée au Jourdain, et porte le nom de « Palestine ». Dans un discours prononcé le jour de Noël, le Président Abbas a déclaré que Jésus était un « messager palestinien » et a laissé entendre qu'Israël était responsable de l'exode des chrétiens de Terre sainte. C'est là une tentative manifeste de réécrire l'histoire et d'effacer tout lien entre le peuple juif et la terre d'Israël. Aujourd'hui, nous voyons les chrétiens fuir en masse les territoires palestiniens et le monde arabe du fait des constantes persécutions et discrimination que les États arabes leur font subir. La cartographie inventive et les récits mythiques d'Abbas devraient être inclus dans les *Contes des mille et une nuits*.

Nous avons déjà sacrifié une génération entière sur l'autel de l'incitation à la violence. Combien d'enfants encore grandiront en apprenant la haine plutôt que la paix, la violence plutôt que la tolérance, et le martyre plutôt que la compréhension mutuelle? La communauté internationale doit enfin avoir une explication avec les dirigeants palestiniens et exiger publiquement qu'il soit mis fin à l'incitation à la violence.

La glorification des terroristes et les messages de haine incessants ont des conséquences mortelles. En 2013, 1 500 attaques ont visé les Israéliens, dont 700 sont survenues après le début des négociations de paix en juillet. Ces derniers mois, les attaques terroristes ont fortement augmenté, notamment avec le meurtre de cinq Israéliens. Pas plus tard que le mois dernier, un tireur palestinien embusqué a assassiné Saleh Abu Latif, un bédouin israélien civil de 20 ans. Deux jours plus tard, une bombe a explosé dans un bus civil, dans une banlieue toute proche de Tel Aviv. Sans la présence d'esprit du chauffeur du bus et la vigilance d'un passager, des dizaines de personnes auraient été tuées. Si elle avait réussi, cette attaque aurait pu avoir des conséquences désastreuses sur les pourparlers de paix.

Malgré cette violence et ces effusions de sang, nous n'avons toujours pas entendu le Président Abbas et l'Autorité palestinienne dire un seul mot pour dénoncer ces attaques. Ils se sont même tus lorsqu'il a été découvert que, étonnamment, l'un des poseurs de bombe dans le bus était membre des forces de police palestiniennes. Alors que la plupart des forces de police sont composées d'agents qui luttent contre le terrorisme, celui-là s'affairait à poser des bombes.

Les dirigeants palestiniens n'ont pas encore compris qu'une paix réelle exige une détermination

réelle. L'on ne peut pas condamner le terrorisme devant les médias internationaux et féliciter les terroristes devant les médias palestiniens. L'on ne peut pas faire des victimes dans l'autre camp pour ensuite persister à se poser en victime. Et l'on ne peut pas utiliser cette enceinte pour diffuser des messages destructeurs et s'attendre à des résultats constructifs.

Combien de fois avons-nous entendu dire que le conflit israélo-palestinien est le principal conflit au Moyen-Orient, et que si l'on parvient à régler ce conflit, l'on pourra régler tous les conflits du Moyen-Orient? Certains, dans cette salle, ont propagé cette fiction. Vraiment? Le conflit israélo-palestinien est le principal conflit au Moyen-Orient? Ça alors! Les gens qui prétendent cela devraient consulter un oculiste qui les aidera à voir clair – à commencer, peut-être, par l'oculiste de Damas, Bashar Al-Assad, qui massacre son peuple tous les jours. Je suis sûr qu'il y a là un lien avec le conflit israélo-palestinien. Les chiites qui se battent contre les sunnites, qui se battent eux-mêmes contre les alaouites; les groupes extrémistes qui s'affrontent les uns les autres en Libye, au Yémen et en Tunisie; les forces d'Al-Qaida qui prennent le contrôle de grandes villes en Iraq : tout cela serait – évidemment – causé par le conflit israélo-palestinien. C'est un scoop. La vérité est qu'Israël est un îlot de stabilité dans un océan de tyrannie.

Martin Luther King, dont on célèbre l'héritage aujourd'hui, a un jour décrit Israël comme étant

> « l'un des avant-postes majeurs de la démocratie dans le monde, et un merveilleux exemple de ce qui peut être réalisé, comment un désert peut être transformé en une oasis de fraternité et de démocratie. La paix pour Israël signifie la sécurité, et cette sécurité doit devenir une réalité. »

Selon moi, il devrait être évident que la violence et l'instabilité qui accablent le Moyen-Orient n'ont rien à voir avec Israël. Nous devons régler le conflit israélo-palestinien en raison de son intérêt intrinsèque, parce que c'est important pour nous. Régler ce conflit n'est pas la panacée qui endiguera l'épidémie de violence dont souffre le Moyen-Orient. Malgré ce que l'on entend en permanence, le cœur du conflit israélo-palestinien n'a jamais été lié aux frontières ou aux colonies. Le principal obstacle à la paix reste le refus des dirigeants palestiniens d'accepter l'État juif, quelles que soient ses frontières. Personne n'entendra jamais le Président Abbas – ou tout autre dirigeant palestinien – parler de « deux États pour deux peuples ».

Je voudrais comprendre. Les Palestiniens demandent un État palestinien indépendant mais veulent que leur population inonde l'État juif par millions? Cela ne se produira jamais. Ce n'est même pas la peine d'y penser. Nombreux sont ceux qui, dans cette salle, n'hésitent pas à dire haut et fort ce qu'Israël doit faire, mais bégayent, bafouillent ou se taisent dès lors qu'il s'agit de dire aux Palestiniens ce qu'eux doivent faire. Chacun ici doit dire aux Palestiniens que la paix ne sera jamais une réalité tant qu'ils refuseront de reconnaître qu'Israël est l'État-nation du peuple juif et tant qu'ils insisteront sur le prétendu droit de retour.

Malgré ce que beaucoup pensent, Israël consacre une grande partie de son énergie et de ses ressources à aider le peuple palestinien. Aujourd'hui, plus de 100 000 Palestiniens gagnent leur vie en Israël et leurs revenus représentent plus de 10 % du produit intérieur brut palestinien. Israël contribue à élaborer des solutions pour dynamiser l'économie palestinienne. Nous transférons des millions de dollars en électricité, en eau et en gaz naturel pour permettre aux foyers, aux écoles et aux hôpitaux palestiniens de fonctionner. Lorsqu'une tempête a frappé le mois dernier, Israël a apporté de l'aide humanitaire et des pompes à eau et a facilité l'acheminement de carburant et de gaz de cuisine vers les Palestiniens dans le besoin.

Pourtant, pour chaque camion chargé au nom de la coexistence, il semble que nous attisions une opposition palestinienne qui remet en cause notre existence même. Il est temps maintenant que les dirigeants palestiniens montrent la voie. Il est temps qu'ils mettent le cap sur la coexistence. Et il est temps qu'ils permettent au peuple palestinien de s'élever plutôt que chercher à démolir Israël.

Le Moyen-Orient est en proie au règne de tyrans et souffre d'un déficit d'autorité. Des millions de personnes sont descendues dans la rue pour exiger des vies meilleures, des économies plus performantes et de meilleures chances de réussite. Les premières manifestations pacifiques dans la région ont été organisées dans les rues de Téhéran, où le Gouvernement brutalise ses citoyens et jette des innocents en prison. Nombreux dans la communauté internationale sont ceux qui pensaient que le nouveau Président iranien inaugurerait une nouvelle ère. Cela fait bientôt six mois que le Président Rouhani a pris ses fonctions, et l'Iran continue de persécuter les minorités, d'emprisonner

les journalistes et de prendre pour cible les dissidents politiques. Par rapport à sa population, le Gouvernement iranien a exécuté davantage de ses citoyens que n'importe quel autre gouvernement. Pour la seule année dernière, le régime a exécuté près de 600 personnes, dont 367 depuis que le Président Rouhani a prêté serment en août.

L'Iran ne limite pas sa violence et son extrémisme à ses propres frontières. De Buenos Aires à Bourgas, l'Iran est le premier promoteur de la terreur dans le monde. Ce mois-ci justement, le Ministre iranien des affaires étrangères, M. Zarif, s'est rendu sur la tombe de l'un des meurtriers les plus notoires du Hezbollah pour lui rendre hommage au nom de la République islamique. Plutôt que faire peau neuve, le nouveau Président pense qu'il peut enterrer les atrocités commises par l'Iran en présentant à l'ONU des résolutions qui condamnent la violence et l'extrémisme. La résolution iranienne, « Un monde contre la violence et l'extrémisme violent » (résolution 68/127) a beau avoir bénéficié d'un accueil très favorable à l'ONU, le sommet de l'État continue néanmoins d'envoyer des messages d'intolérance et de violence.

Derrière la façade souriante de l'Iran, le Président Rouhani et l'ayatollah Khamenei continuent de prêcher la haine et de provoquer l'hostilité. L'ayatollah Khamenei est récemment apparu à la télévision d'État pour délégitimer Israël en usant de termes ignobles qu'il vaut mieux ne pas répéter. À peine l'encre a-t-elle séché sur l'accord intérimaire concernant le programme nucléaire iranien que l'Iran montre déjà sa véritable nature : celle d'un régime qui dépasse les bornes, se dote de l'arme nucléaire et bat sauvagement ses citoyens.

Dans l'intervalle, certains membres de la communauté internationale veulent offrir à l'Iran du concentré d'uranium sur un plateau d'argent. Permettre à l'Iran de garder ses capacités d'enrichissement aujourd'hui signifie que l'Iran reste en mesure de réaliser une avancée et de construire une bombe nucléaire demain.

Le régime iranien a la violence dans le sang. Nul besoin d'aller enquêter sur les lieux du crime pour se convaincre que l'Iran est derrière l'éruption de la violence dans certaines parties du Moyen-Orient.

Dans la bande de Gaza, l'Iran appuie l'organisation terroriste Hamas qui utilise écoles, hôpitaux et mosquées pour lancer des roquettes sur les citoyens israéliens. Trois semaines se sont à peine écoulées en cette nouvelle année et déjà Hamas a lancé 17 roquettes sur Israël – attaques ayant entraîné la fermeture des écoles et forcé des dizaines de milliers d'enfants dans le sud d'Israël à rester à la maison.

On attend encore de la communauté internationale qu'elle trouve le temps de condamner ne serait-ce que du bout des lèvres ces attaques – attaques susceptibles de faire dérailler le processus de paix. On attend encore d'elle qu'elle condamne Hamas pour son exploitation délibérée des enfants. Les écoles à Gaza sont devenues des centres de formation de la future génération de terroristes. La semaine dernière, Hamas a remis leurs diplômes à 13 000 étudiants sortis des camps paramilitaires chargés de préparer les enfants à la lutte contre Israël.

Au Liban, l'Iran a aidé le Hezbollah à prendre en otage l'État libanais et à le transformer en un poste avancé de la terreur. Pendant des années, le Hezbollah a insisté qu'il lui fallait une armée privée pour défendre le Liban contre, bien évidemment, Israël. Aujourd'hui, cette armée a envoyé 2000 combattants massacrer le peuple syrien et lancer des roquettes sur Israël.

Le Hezbollah a 60 000 missiles et roquettes disséminées au Sud-Liban, au cœur même de la population civile. Le général Hajizadeh, un haut gradé des Forces aérospatiales du Corps des gardiens de la révolution islamique iranienne, s'est glorifié dernièrement de ce que le Hezbollah avait renforcé ses capacités en matière de missiles et pouvait aujourd'hui frapper et détruire n'importe quelle cible en Israël.

Le Hezbollah cache intentionnellement ces missiles dans les caves des maisons, les cours d'écoles et l'arrière-salle des hôpitaux. Ce faisant, le Hezbollah commet un double crime de guerre : d'abord en utilisant les civils libanais comme boucliers humains, ensuite en prenant pour cibles des citoyens israéliens.

Le Gouvernement libanais ne peut continuer à fermer les yeux sur ce qui se passe au Sud-Liban, et il ne peut plus ignorer les obligations auxquelles il a souscrit au plan international au titre de la résolution 1701 (2006). Tout au long de décembre, les terroristes armés ont tiré des coups de feu en direction du nord d'Israël à travers la Ligne bleue. Dans un de ces incidents, un membre de l'Armée libanaise a tué un Israélien, Shlomi Cohen, au cours d'une attaque cruelle et non provoquée.

Le moment est venu pour le Conseil de tenir pour responsables de leurs actes tous ceux qui arment, entraînent et abritent des terroristes. Le moment est

venu de dénoncer ceux qui font preuve d'une cruelle indifférence pour la vie humaine. Comme nous l'avons vu en Syrie, y manquer a des conséquences désastreuses.

La guerre en Syrie va bientôt entrer dans sa quatrième année et le nombre de victimes ne fait que croître. Le Gouvernement syrien a eu recours à des actes de violence d'une brutalité inouïe, en lançant en guise de bombes des barils d'explosifs remplis de clous et autres objets tranchants sur les marchés et les hôpitaux. En à peine quelques jours, plus de 700 personnes ont été tuées et plus de 3000 blessés. L'État d'Israël et le peuple juif sont profondément troublés par les souffrances du peuple syrien et tendent la main pour les aider. Tandis que certains dans la région viennent en aide au régime sanguinaire d'Al-Assad, Israël fournit une aide médicale.

Sunnites, Alaouites et Chiites accourent vers Israël, l'ennemi supposé, parce qu'ils savent que nous traitons tout le monde sans réserves, indépendamment de l'origine ethnique, de la religion ou du sexe. Nous continuerons à prêter une assistance humanitaire aux victimes et à les accueillir à bras ouvert et de tout cœur.

Aujourd'hui, le Moyen-Orient se trouve à un tournant décisif. Deux voies s'ouvrent à nous. La première est l'avenir qu'offrent l'Iran et la Syrie, un avenir fait d'extrémisme et de violence accrus. La seconde est celle de l'égalité, de la réforme et de la stabilité.

Étude sur étude ont montré qu'il existe un lien clair entre promouvoir la paix et promouvoir l'égalité des droits. Lorsqu'une femme reçoit une éducation, ses enfants sont en meilleure santé et ont plus de chances de recevoir une éducation. Lorsqu'une femme génère son propre revenu, elle réinvestit 90 % dans sa famille et dans sa communauté. Mais les femmes ne peuvent aider à diriger l'économie d'un pays que si on leur permet de s'asseoir au poste de commande.

Nous sommes au début d'une nouvelle année, et la communauté internationale doit appeler les dirigeants arabes à choisir la voie du progrès et à abandonner celle de la répression. Dites-leur que la tyrannie s'effondrera, dites-leur que la paix se construit sur la tolérance, et dites-leur que chaque homme et chaque femme doit jouir de droits égaux et avoir les mêmes chances.

Comme Winston Churchill l'a dit : « Toutes les grandes choses sont simples, et beaucoup peuvent être exprimées en un seul mot : la liberté… l'honneur… l'espoir ». La communauté internationale doit défendre les droits de l'homme et la dignité humaine. Nous devons nous exprimer haut et fort pour que les populations du Moyen-Orient puissent enfin jouir de la liberté, de l'honneur et de l'espoir.

Le Président (*parle en arabe*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de Ministre des affaires étrangères et des expatriés du Royaume hachémite de Jordanie.

J'ai l'honneur de présider aujourd'hui la présente séance du Conseil de sécurité sur la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne. Je voudrais saisir cette occasion pour exprimer, tout d'abord, la profonde reconnaissance de mon pays, le Royaume hachémite de Jordanie, aux États Membres de l'Organisation des Nations Unies pour la confiance qu'ils ont placée en nous en élisant à la quasi-unanimité la Jordanie en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité pour la période biennale 2014-2015. Nous vous assurons qu'avec l'aide de Dieu, nous œuvrerons de façon à nous montrer, dans un esprit de coopération et d'entente avec les autres États membres du Conseil de sécurité, à la hauteur de cette confiance, en tant que membre de ce Conseil à qui incombe la principale responsabilité du maintien de la paix et de la sécurité internationales, au nom de la communauté internationale.

Le Royaume hachémite de Jordanie, sous la direction de Sa Majesté le Roi Abdallah II bin Al-Hussein, a beaucoup accompli, comme en est témoin la communauté internationale dans son ensemble, grâce aux actions acharnées et fructueuses menées pour promouvoir les buts et principes de l'Organisation des Nations Unies, en premier lieu la réalisation de l'harmonie mondiale et le renforcement de la paix, de la justice, de la sécurité et de la stabilité dans le monde. Le Royaume a aussi grandement participé, quantitativement et qualitativement, aux opérations de maintien de maintien de la paix de l'ONU dans diverses régions du monde, et je puis vous assurer aujourd'hui, de cette tribune, que nous continuerons de faire honneur à ce bilan remarquable et que nous que nous nous efforcerons de faire fond, avec diligence et dans un esprit positif, sur ce bilan ainsi que de le renforcer.

Le Moyen-Orient, hélas, continue d'être en proie à des tensions chroniques, dont les répercussions et les ramifications menacent la paix et la sécurité internationales. Cette douloureuse réalité, qui persiste, impose au Conseil de sécurité de tenir régulièrement une séance spéciale sur le Moyen-Orient, et ce depuis

longtemps, car la situation dans cette région représente une source durable de préoccupation en raison de ses répercussions directes sur la paix mondiale.

Nous ne doutons pas que l'absence prolongée d'une paix juste, durable et globale entre Arabes et Israéliens est la source principale des tensions au Moyen-Orient. Par conséquent, l'obtention d'une paix juste et globale permettrait de créer une dynamique propice à l'élimination d'autres tensions dans la région. La clef d'une paix globale entre Arabes et Israéliens réside dans la mise en œuvre de la solution à deux États, au titre de laquelle un État palestinien indépendant et pleinement souverain ayant pour capitale Jérusalem-Est serait créé dans le cadre des frontières de juin 1967 et vivrait en paix et en sécurité au sein de frontières sûres avec tous les pays de la région, y compris Israël. Cette solution serait conforme aux différents principes adoptés à cet égard, notamment les nombreuses résolutions du Conseil de sécurité, dont les résolutions 242 (1967), 338 (1973), 1397 (2002) et 1515 (2003) du Conseil de sécurité, outre l'Initiative de paix arabe, dont l'importance a été reconnue à maintes reprises par le Conseil.

Nous appuyons, dans cette conviction, les efforts constants et particulièrement appréciés déployés sous la direction des États-Unis, et entrepris personnellement par leur Secrétaire d'État, M. John Kerry, afin de parvenir à un accord palestino-israélien entérinant la solution des deux États et permettant de traiter toutes les questions fondamentales, à savoir, les réfugiés, Jérusalem, la sécurité, les frontières, l'eau et les colonies de peuplement, conformément aux mandats internationaux et aux résolutions de légitimité internationale que je viens d'évoquer. Nous apprécions profondément, également, les efforts déployés par le Secrétaire d'État, M. Kerry, afin qu'un accord soit conclu par les parties directement concernées et non par le truchement d'intermédiaires. C'est un point sur lequel nous n'avons cessé d'insister.

À cet égard, je juge impératif d'insister sur le fait que la Jordanie estime que la mise en œuvre de la solution à deux États et la création d'un État palestinien indépendant et pleinement souverain ayant pour capitale Jérusalem-Est, dans les frontières de juin 1967, présentent un intérêt supérieur pour la Jordanie. De fait, toutes les questions fondamentales ont une répercussion directe sur les intérêts supérieurs de fait de la Jordanie. Nous sommes le principal pays d'accueil des réfugiés palestiniens dans le monde et la plupart des réfugiés se trouvant sur notre territoire sont des citoyens jordaniens en sus de leur statut de réfugié. En protéger les droits légitimes et les rétablir dans ces droits, reconnus dans le cadre des mandats internationaux relatifs au processus de paix, est au cœur de nos responsabilités.

En tant que pays hôte, nous avons à notre tour des droits en raison de la tâche que nous avons endossée. Concernant Jérusalem-Est, Sa Majesté le Roi Abdullah II est chargé d'assurer l'entretien et la protection des lieux saints du christianisme et de l'islam, dans le cadre du rôle de gardien de Jérusalem-Est historiquement dévolu au Royaume hachémite. Nous continuerons d'honorer ce rôle et de répondre à toutes les violations commises par Israël, qui se poursuivent au mépris des différentes résolutions adoptées par le Conseil de sécurité indiquant que toutes les mesures prises par Israël à Jérusalem-Est occupée sont nulles et non avenues et doivent cesser immédiatement, et que l'occupation israélienne de Jérusalem-Est doit prendre fin. En outre, le monde réprouve les activités de peuplement israéliennes, illégales, mais qui, pourtant, se poursuivent à l'heure où nous parlons. En outre, les questions de la sécurité, des frontières et de l'eau ont des retombées directes sur la sécurité de la Jordanie et sur ses intérêts.

En conséquence, et bien que nous ne soyons pas partie au processus de négociation – tout en étant l'une des principales parties concernées dans le cadre du processus global – je tiens à souligner que tous les accords portant sur les questions fondamentales devront pleinement compter avec les intérêts supérieurs et vitaux de la Jordanie, et y répondre. Notre engagement indéfectible en faveur de la paix se fonde sur notre ferme conviction que la fin du conflit israélo-palestinien amènerait, plus généralement, la fin du conflit arabo-israélien, ce qui, permettrait à son tour d'éliminer de nombreuses autres sources des tensions dans la région. Je ne peux manquer de souligner la tragique situation humanitaire dans les territoires palestiniens occupés, particulièrement la bande de Gaza, et d'exhorter la communauté internationale à assumer ses responsabilités à cet égard.

La tragique et sanglante crise en Syrie continue de faire rage. Cette effusion de sang doit cesser immédiatement. La Syrie doit s'atteler à mettre fin à la crise, d'autant qu'elle a débordé les frontières syriennes et menace désormais la stabilité régionale et internationale. Cette menace n'est pas seulement liée au déplacement de populations et à l'afflux de réfugiés dans les pays voisins, mais également aux arrivées incontrôlées d'individus et d'armes dans les pays voisins

de la Syrie. C'est devenu un phénomène alarmant qui fait peser une réelle menace à la sécurité de certains de ces pays, de toute la région et même au-delà, puisqu'il y va maintenant de la paix et de la sécurité internationales. La Jordanie est convaincue qu'un règlement politique est le seul moyen de mettre fin à cette tragédie.

La conférence internationale qui se tiendra prochainement à Montreux, en Suisse, est une occasion que nous ne pouvons laisser passer d'engager ce règlement politique sur la bonne voie en obtenant la cessation des hostilités. Ce règlement politique doit répondre aux aspirations du peuple syrien, pour lesquelles tant de sang a déjà été répandu. La transition politique envisagée devra conduire immédiatement, moyennant un consensus entre toutes les parties, à la mise en place d'un organe de transition doté des pouvoirs exécutifs, pleinement représentatif de tout l'échiquier politique syrien. Il devra avoir toute autorité d'agir et prendre immédiatement les mesures qui s'imposent pour rétablir la cohésion de la société syrienne, et avoir également pleine compétence sur l'ensemble du territoire du pays, de façon à pouvoir assurer l'intégrité territoriale de la Syrie et son indépendance politique. Cet organe devra également avoir tout contrôle et toute souveraineté sur les arsenaux militaires syriens, il devra préparer la voie à un système politique pluraliste et démocratique, et s'employer au rétablissement de la sécurité et de la stabilité afin d'inciter les populations déplacées à l'intérieur du pays et les réfugiés dans les pays voisins, dont le premier est la Jordanie, à rentrer dans leurs foyers. Comme le Conseil le sait, nous accueillons actuellement environ 1,3 million de citoyens syriens, dont près de 600 000 se sont réfugiés en Jordanie depuis l'éclatement de la crise il y a trois ans. Nous partageons avec nos frères et sœurs réduits à cette situation nos ressources déjà limitées, alors que le coût de cet accueil est estimé pour l'année 2013 à 1,7 milliards de dollars. Nous prévoyons que ces dépenses atteindront 2,8 milliards de dollars en 2014.

Nous appelons la communauté internationale à nous aider à faire face au défi que nous avons commencé de relever au nom de l'humanité. Nous avons précédemment invité le Conseil à se rendre dans les camps afin de se rendre compte de visu de la situation sur le terrain. En outre, je souhaite exprimer notre gratitude à l'État du Koweït et au Secrétaire général qui ont organisé la Conférence internationale d'annonces de contributions pour l'aide humanitaire à la Syrie.

Il pourrait être utile que le Conseil de sécurité approuve les conclusions auxquelles parviendra la conférence internationale sur la Syrie. Il serait également utile qu'il adopte une résolution faisant obligation à toutes les parties de mettre en œuvre lesdites conclusions. Je saisis cette occasion pour remercier tous ceux qui ont déployé de grands efforts pour faciliter la tenue de cette importante conférence, notamment les États membres du Conseil de sécurité qui sont à l'origine de cette conférence, à savoir la Fédération de Russie et les États-Unis d'Amérique, ainsi que tous les autres acteurs qui ont joué un rôle important sur ce dossier.

Il est indéniable que le conflit interminable au Moyen-Orient et les circonstances inhabituelles qui règnent dans plusieurs pays de la région sont intimement liés à la guerre qui fait rage. Ces circonstances ont provoqué des tensions à l'intérieur de certains pays de notre région, ce qui a entraîné des pratiques qui ont elles-mêmes alimenté le sectarisme et les clivages ethniques et religieux, ouvert grand la porte à l'ingérence de puissances étrangères, lesquelles ont monté les parties les unes contre les autres et sont intervenues dans les affaires intérieures de pays de la région, mues par leur désir d'hégémonie et d'expansion. Tout cela se traduit par une polarisation accrue qui déborde sur d'autres pays. Cette situation représente une réelle menace pour la paix et la stabilité régionales et internationales. Il nous incombe donc à tous de nous opposer vigoureusement à la violence, à l'extrémisme et à toutes les formes de terrorisme, ainsi qu'aux clivages religieux, ethniques ou confessionnels, et d'œuvrer inlassablement pour éliminer les causes profondes de ces phénomènes qui menacent la stabilité interne et internationale.

Toutefois, lutter contre la vague d'extrémisme, les tensions confessionnelles et religieuses et l'incitation à la haine dans la région, qui sont autant de défis posés à la sécurité et à la stabilité régionales, comme on le voit des retombées qui touchent les pays voisins et pas seulement la Syrie, nécessite des efforts concertés. Pour faire fond sur le message d'Amman et l'initiative « Une parole commune entre Nous et Vous » de S. M. le Roi Abdallah II Bin Al Hussein, nous, Jordaniens, avons entrepris de combattre ces phénomènes.

Dans le cadre de cet effort, une conférence islamique a été organisée l'été dernier à Amman, au cours de laquelle les participants ont exprimé leur rejet total de l'incitation au conflit religieux et de son instrumentalisation. La conférence a été l'occasion de souligner l'inviolabilité de la liberté d'opinion et de

conviction et le caractère sacré du sang humain. Elle a également rejeté l'approche fondée sur la volonté de convertir l'autre et le recours à une telle pratique dans les différends politiques. Cette conférence a été suivie d'une autre, intitulée « Les problèmes rencontrés par la communauté chrétienne arabe », durant laquelle Sa Majesté a déclaré avec force :

> « nous estimons que protéger les droits des chrétiens est un devoir et non une faveur. Les chrétiens arabes ont joué un rôle clef dans la construction des sociétés arabes et dans la défense des justes causes de notre nation …[et] nous appuyons tous les efforts pour préserver l'identité historique des chrétiens arabes et sauvegarder leur droit de pratiquer librement leur religion, sur la base du principe de l'amour de Dieu et du prochain mis en avant aussi bien dans la foi chrétienne que la religion musulmane, et dont l'initiative « Une parole commune entre Nous et Vous » se veut l'incarnation.

Enfin, je tiens à remercier une nouvelle fois le Conseil et à réaffirmer que la Jordanie, comme le monde en a l'habitude, continuera d'œuvrer inlassablement et sincèrement pour l'instauration d'une coopération et de relations cordiales entre les pays et les peuples du monde. Elle entend poursuivre son travail et sa mission en faveur d'une sécurité et d'une paix internationales renforcées et contre l'isolationnisme, le désespoir et la haine. La Jordanie oeuvrera sans relâche pour promouvoir l'harmonie et le respect entre les nations, les peuples, les cultures et les civilisations, car le respect et l'harmonie nous rapprocheront de notre humanité commune, un idéal qui ne peut être que bénéfique à tous.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne la parole aux membres du Conseil.

M. Asselborn (Luxembourg) : Je voudrais tout d'abord féliciter la Jordanie pour son électioп au Conseil de sécurité et pour son accession à la présidence du Conseil en ce mois de janvier 2014, à un moment particulièrement important pour le Moyen-Orient. Votre présence, Monsieur le Ministre, donne un relief particulier à ce débat public, au début d'une semaine critique pour les efforts visant à mettre un terme au conflit en Syrie, dont les retombées font peser un très lourd fardeau sur votre pays et sur les autres pays voisins de la Syrie, le Liban au premier chef.

Je remercie le Secrétaire général pour son exposé. Je remercie de même l'Observateur permanent de l'État de Palestine et le Représentant permanent d'Israël pour leurs interventions.

J'aborderai, en premier lieu, le processus de paix au Moyen-Orient. Il existe aujourd'hui une occasion historique de construire la paix entre Israéliens et Palestiniens. L'annonce, il y a six mois, de la reprise des négociations a constitué un premier pas important. Il est désormais de notre responsabilité à tous de soutenir les efforts des États-Unis et l'engagement infatigable du Secrétaire d'État John Kerry, afin d'aider les parties à prendre des décisions difficiles et pourtant indispensables pour réaliser la vision des intérêts à long terme des peuples israélien et palestinien. Pour réussir, le processus de négociation exige un environnement politique favorable, des mesures qui renforcent la confiance mutuelle. Il y a encore des pas à faire. Il faut donc cesser les actes unilatéraux qui alimentent la logique de la défiance.

L'année 2013 s'est terminée sur une note positive avec la libération par Israël d'un troisième contingent de 26 prisonniers palestiniens. Nous restons toutefois très profondément préoccupés par la poursuite de la politique de colonisation israélienne, une politique illégale au regard du droit international, une politique qui constitue une réelle menace à la paix et qui va à l'encontre du principe de négociation de bonne foi. Nul ne croira à l'aboutissement des efforts de paix si les activités de colonisation perdurent, si le blocus de Gaza se poursuit, si le mur de séparation continue d'arracher des terres aux Palestiniens, si la destruction des infrastructures palestiniennes s'intensifie.

Nous sommes de même très préoccupés par les tirs de roquette qui continuent d'être lancés par certaines factions palestiniennes depuis la bande de Gaza sur le territoire israélien. Rien ne justifie ce recours aveugle et inacceptable à la violence, qui ne sert certainement pas la cause palestinienne. Il faut en finir avec toute sorte de provocations et respecter les frontières du peuple palestinien et la sécurité des populations israéliennes. Ces deux aspects sont étroitement liés.

L'initiative américaine représente sans doute la dernière chance de mettre fin à l'occupation, de mettre en oeuvre la solution des deux États sur la base des frontières de 1967, et de créer un État palestinien souverain, indépendant, démocratique, d'un seul tenant et viable, vivant dans la paix et la sécurité aux côtés d'Israël, avec Jérusalem comme capitale des deux

États. Il faut saisir cette chance et le Luxembourg continuera à s'engager, avec ses partenaires de l'Union européenne, pour contribuer aux efforts en cours, en étroite coopération avec les acteurs clefs, le Quatuor et les pays de la région.

Le Secrétaire général vient de rappeler l'objectif de la Conférence de Genève sur la Syrie qui s'ouvre après-demain à Montreux : la fin des hostilités, la fin de toute violence et le début d'un règlement politique sur la base d'une mise en oeuvre pleine et entière du communiqué de Genève du 30 juin 2012 (S/2012/522, annexe). Cela doit conduire à la mise en place d'un organe de gouvernement transitoire doté des pleins pouvoirs exécutifs et formé sur la base du consentement mutuel. Nous saluons la décision prise le 18 janvier par la Coalition de l'opposition syrienne de participer à la deuxième Conférence de Genève sur la Syrie. Je ne peux qu'encourager la coalition nationale syrienne à maintenir cette position courageuse qu'elle a prise. J'appelle de même l'Iran à s'engager à jouer un rôle constructif pour mettre fin au conflit syrien en adhérant explicitement à la mise en œuvre du communiqué de Genève du 30 juin 2012 et à la mise en place d'un exécutif de transition doté des pleins pouvoirs, tel que formulé dans la lettre d'invitation du Secrétaire général.

Maintenant, il importe que les autorités à Damas permettent au peuple syrien de prendre en main son destin, et qu'elles cessent de rejeter les principes d'une transition politique agréés dans le communiqué de Genève.

Les besoins et les droits de tous les Syriens doivent être pris en compte. Je pense en particulier aux femmes syriennes qui, avec les enfants, ont payé le plus lourd tribut depuis le début de la répression. Avec d'autres, le Luxembourg œuvre en vue d'une pleine association des femmes au processus de transition politique en Syrie, conformément aux résolutions 1325 (2000) et 2122 (2013). Pour que le processus de négociation conduise à une paix durable, il importe en effet que les femmes puissent, dès le départ, faire entendre leurs voix, exprimer leurs points de vue, leurs expériences, leurs doléances et leurs besoins spécifiques.

Les défis d'ordre humanitaire et de sécuritaire ne pourront se résoudre autrement que par une issue politique négociée à la crise. Cela dit, devant la spirale de la violence qui menace la région, nous ne pouvons attendre la fin d'un éventuel processus politique, et nous ne pouvons faire abstraction de la longue liste des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité qui mènent chaque jour un peu plus à la destruction de la Syrie. Avec les bombardements d'hôpitaux et d'écoles, les attaques délibérées et indiscriminées contre les civils et contre le personnel médical et de la santé, le fait de prendre pour cible des pharmacies, la famine utilisée en tant qu'arme de guerre pour faire pression sur les populations de la Ghouta, les sièges et les massacres, l'emploi des armes chimiques, des missiles Scud et des barils d'explosifs – l'on ne s'interdit visiblement plus rien en Syrie, et ce dans un climat d'impunité totale. Face à ces horreurs, je tiens à répéter ici ce que nous disons depuis un an : la situation en Syrie doit être déférée par le Conseil à la Cour pénale internationale.

La crise humanitaire a atteint des proportions catastrophiques. Nous les connaissons. Plus de 9 millions de Syriens, soit presque la moitié de la population du pays, ont désespérément besoin d'une aide d'urgence, en particulier ceux qui se trouvent piégés dans des zones assiégées et difficiles d'accès. Face à cette crise, le monde se mobilise : plus de 2,4 milliards de dollars d'aide ont été promis lors de la deuxième conférence de Koweït City, le 15 janvier. J'ai assisté personnellement à cette conférence pour annoncer une nouvelle contribution de mon pays, en hausse de 60 % par rapport à 2013.

Hélas, l'aide promise n'atteindra pas son but s'il n'y a pas de progrès en termes d'accès humanitaire sur le terrain. Sans un accès immédiat, libre et sans entrave, la survie de la moitié de la population syrienne est en jeu. Il en est de même des Palestiniens pris au piège à Yarmouk. Le peuple syrien ne saurait se contenter de quelques cessez-le-feu localisés et précaires, ou de la libération de quelques prisonniers politiques. Il ne saurait se contenter des concessions faites par les autorités à Damas ici ou là, lorsqu'elles y voient un intérêt stratégique ou politique. Celles-ci doivent respecter leurs obligations, et doivent donner suite aux demandes du Conseil. À défaut de progrès significatifs en termes d'accès, le Conseil doit, à notre avis, assumer ses responsabilités et adopter une résolution humanitaire.

Je conclurai mon intervention en évoquant la situation au Liban. Ces derniers mois, les attentats meurtriers se sont multipliés. Je ne citerai que celui qui a coûté la vie, le 27 décembre dernier à Beyrouth, à l'ancien Ministre et homme de dialogue Mohammad Chatah. C'est là un signe très inquiétant de l'impact croissant du conflit syrien sur la sécurité et la stabilité du Liban. Le message très clair envoyé par le Conseil dans sa déclaration présidentielle du 10 juillet 2013

(S/PRST/2013/9) et dans les nombreuses déclarations à la presse qui ont suivi reste plus que jamais d'actualité. Ce message s'adresse à tous ceux qui ont jeté aux oubliettes la Déclaration de Baabda, afin qu'ils cessent les activités qui mettent en péril le modèle d'unité dans la diversité que représente le Liban.

Je réitère ici notre soutien au Liban, à ses institutions et à sa politique de dissociation. Je salue enfin l'ouverture, le 16 janvier, devant le Tribunal spécial pour le Liban, du procès par contumace de quatre membres du Hezbollah accusés de l'assassinat en 2005 de l'ancien Premier Ministre Rafic Hariri. Ce procès marquera, je l'espère, le début de la fin de l'impunité pour les crimes commis au Liban.

M. Cho Tae-yul (République de Corée) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je tiens à vous exprimer ma profonde gratitude, Monsieur le Président, pour les efforts inlassables que vous avez mis en œuvre afin d'organiser ce débat public. Je tiens également à remercier sincèrement le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, de son exposé complet.

Au cours des dernières semaines de 2013 et au début de la nouvelle année, des faits nouveaux déterminants sont survenus au Moyen-Orient. Certains sont positifs, suscitant en nous un optimisme prudent, tandis que d'autres comportent des incertitudes et sont source de préoccupations. Le grand poète syrien Adonis a écrit : « À qui appartiennent ces distances qui nous séparaient jadis et qui désormais nous unissent? » En effet, les désaccords et les divergences de vue qui existent entre nous sont à l'origine même des défis auxquels nous sommes confrontés. Dans le même temps, ces divergences de vue mettent également en évidence notre interdépendance et nous incitent à résoudre les problèmes que nous rencontrons avec d'autant plus de détermination.

Nous nous félicitons de la tenue de la deuxième Conférence de Genève sur la Syrie, prévue cette semaine. En tant que participante, la République de Corée jouera le rôle qui lui revient afin que des progrès tangibles soient réalisés. Nous tenons à saluer les efforts consentis par toutes les parties qui ont fait en sorte que cette conférence puisse avoir lieu.

En près de trois ans de combats, l'on compte plus de 120 000 morts, 2,3 millions de réfugiés et 6,5 millions de personnes déplacées en raison du conflit. Les négociations de paix globales et orientées vers l'action sont devenues une nécessité absolue, et il est urgent de mettre en place un cessez-le feu sans condition et d'élargir l'accès humanitaire.

Désormais, chaque seconde revêt une valeur infinie, et nous devons saisir cette occasion pour mettre fin aux souffrances humaines. Récemment, une violente campagne a été menée par le Gouvernement syrien à l'aide d'armes lourdes, comme des barils d'explosifs, dans des zones densément peuplées. Nous condamnons ces attaques et exhortons le Gouvernement syrien à mettre fin à ce massacre aveugle. Les affrontements entre les groupes affiliés à Al-Qaida, pour la plupart venus de l'étranger, et les forces d'opposition locales sont également une source d'extrême préoccupation. Nous sommes profondément troublés par les informations relatant des massacres, des charniers et des conversions religieuses forcées.

S'agissant des autres faits survenus récemment, nous nous félicitons de la poursuite des progrès dans la mise en œuvre de la résolution 2118 (2013). Nous saluons les efforts conjoints déployés par l'ONU et l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques afin d'éliminer les armes chimiques en Syrie, et ce en dépit de conditions extrêmement difficiles. Si l'on y ajoute les résultats de la Conférence internationale d'annonces de contributions qui s'est tenue au Koweït la semaine dernière, ce sont là des signes positifs montrant que nos efforts conjoints progressent. J'espère sincèrement que ces efforts contribueront au succès de la deuxième Conférence de Genève sur la Syrie.

Les récentes attaques perpétrés par l'État islamique d'Iraq et du Levant contre la ville de Falloujah en Iraq constituent un autre exemple inquiétant du débordement du conflit syrien. La République de Corée est profondément préoccupée par l'augmentation des pertes humaines et la détérioration de la situation humanitaire dans cette région. Nous encourageons le Gouvernement iraquien à continuer d'oeuvrer en étroite coopération avec les responsables locaux afin de repousser la milice extrémiste. Nous espérons que l'Iraq parviendra à réaliser une paix et une stabilité durables grâce à un processus politique sans exclusive et à la réconciliation.

L'escalade de la violence au Liban inquiète également beaucoup d'entre nous dans cette salle. La République de Corée condamne fermement la récente vague d'attentats perpétrés à Beyrouth et à Hermel. L'attentat contre l'Ambassade d'Iran à Beyrouth, l'assassinat de l'ancien Ministre Mohamad Chatah et les attaques ciblées contre des civils dans le sud de

Beyrouth sont des preuves que le conflit syrien continue de déborder sur le Liban. Le Gouvernement coréen demande instamment à toutes les parties en présence au Liban de respecter la politique de dissociation et de s'abstenir de toute implication dans la crise syrienne, conformément à leurs engagements énoncés dans la Déclaration de Baabda.

La République de Corée apporte en outre son soutien au Tribunal spécial pour le Liban, mis en place avec l'appui de l'ONU, qui s'est réuni la semaine dernière à La Haye.

Nous espérons que les auteurs de l'attentat terroriste de 2005 qui a causé la mort de l'ancien Premier Ministre Rafic Hariri et de 21 autres personnes seront traduits en justice. Nous estimons que le Tribunal spécial offre une occasion historique de lutter contre l'impunité au Liban.

Il est incontestable que la conclusion rapide et attendue depuis longtemps du processus de paix au Moyen-Orient est le fondement de la paix et la stabilité du Moyen-Orient dans son ensemble. À cet égard, le Gouvernement coréen félicite Israël et la Palestine de leur engagement continu en faveur des négociations de paix, et note avec satisfaction les efforts que le Gouvernement des États-Unis continue de déployer pour faire avancer ce processus dans la bonne direction. Nous sommes convaincus que les efforts visant à adopter de commun accord un cadre établissant des lignes directrices concrètes pour traiter des questions clefs aboutiront à la percée tant attendue dans le contexte des pourparlers de paix en cours.

Dans le même temps, nous espérons sincèrement que les activités de peuplement et de démolition de bâtiments appartenant aux Palestiniens qui se poursuivent cesseront. Nous condamnons les tirs de roquettes visant Israël en provenance de Gaza, car ils menacent une paix fragile. Il est également essentiel que les conditions de sécurité en Cisjordanie s'améliorent afin de renforcer la confiance, ce qui est nécessaire pour faire avancer les négociations.

Comme nous le savons tous, dans le monde d'aujourd'hui où tout se tient, aucun pays ne peut jouir de la paix et de la stabilité sans tenir compte du reste du monde. C'est pourquoi la communauté internationale doit œuvrer de concert pour régler les conflits régionaux. Par conséquent, la République de Corée tient à souligner l'importance des efforts soutenus pour promouvoir la paix et la stabilité au Moyen-Orient. À cet égard, il est impératif que le Conseil de sécurité, auquel incombe la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales, remplisse dûment de son rôle, en vue de l'adoption d'une position commune.

Le Président (*parle en anglais*) : Je tiens à dire qu'aujourd'hui, alors que nous célébrons la Journée de Martin Luther King Jr., son message de paix, d'égalité, de liberté et de justice continue de résonner à travers le monde entier jusqu'à ce jour.

Mme Power (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Le Moyen-Orient a souvent été le théâtre de troubles provoqués par des forces antagoniques, mais rarement avons-nous été témoins des efforts de paix et d'énormes répercussions de la guerre sur le plan humain, simultanément et d'une manière aussi frappante et manifeste. Ce contraste est particulièrement frappant en Syrie, où les initiatives diplomatiques se sont intensifiées dans le contexte d'une guerre civile de plus en plus brutale.

La deuxième Conférence de Genève sur la Syrie, qui doit s'ouvrir en Suisse ce mercredi, est le meilleur moyen de commencer à mettre fin à la guerre. Mon gouvernement a travaillé en étroite collaboration avec la communauté internationale et la Coalition nationale des forces de la révolution et de l'opposition syriennes pour préparer cette conférence. Nous saluons la décision courageuse prise ce week-end par la Coalition de participer aux pourparlers, qui ont pour but d'assurer la mise en œuvre du communiqué de Genève du Groupe d'action pour la Syrie. Ce document appelle à la mise en place, sur la base du consentement mutuel, d'un organe de gouvernement transitoire doté de pleins pouvoirs exécutifs, y compris sur les institutions militaires et de sécurité. Il est essentiel que tous les participants à la réunion ministérielle d'ouverture et aux discussions ultérieures souscrivent à cet objectif central.

Cependant, jusqu'à ce matin, l'Iran n'avait pas encore exprimé sa volonté de souscrire à la pleine mise en œuvre du communiqué de Genève, ce qui est une exigence minimale pour sa participation au processus de paix.

La campagne de bombardement meurtrière menée récemment par le Gouvernement syrien, dans le cadre de laquelle des missiles Scud et des barils d'explosifs ont été utilisés dans les banlieues d'Alep et de Damas, est une autre preuve de la cruauté du régime d'Al-Assad et du fait qu'il n'existe pas de solution militaire au conflit. C'est pour cette raison que nous concentrons

tant d'efforts sur une transition politique négociée du genre de celle qui fera l'objet de discussions à Genève.

L'urgence de réaliser des progrès sur le plan diplomatique est mise en évidence par l'aggravation de la crise humanitaire provoquée par la guerre et par le refus du Gouvernement syrien de mettre en œuvre la déclaration présidentielle du Conseil du 2 octobre 2013 (S/PRST/2013/15).

Ces derniers jours, il paraît que le régime syrien a accepté d'améliorer l'accès humanitaire aux zones assiégées, mais nous n'avons vu aucune preuve significative et concrète à cet égard sur le terrain. Depuis des mois, des communautés, notamment à Yarmouk, dans la partie est de la Ghouta, à Daraya, dans la vieille ville de Homs et à Moadamiya sont assiégées et n'ont aucun accès à la nourriture et aux médicaments. Non seulement il est impossible de livrer des vivres dans ces zones, mais ces personnes affamées et désespérées ne peuvent pas non plus sortir. Lors de très rares occasions où des évacuations des zones assiégées ont été organisées, le régime a emmené à l'écart certains habitants pour les soumettre à un contrôle. Dans de nombreux cas, l'on ne sait toujours pas où se trouvent ces individus.

Le cas de la partie est de la Ghouta est un exemple flagrant de l'obstruction à laquelle se livre le régime syrien. Il s'agit d'une zone à laquelle les inspecteurs internationaux d'armes chimiques ont été autorisés à avoir accès mais où 160 000 civils ne peuvent toujours pas avoir accès à l'aide humanitaire. Des tireurs embusqués pro-Al-Assad prennent pour cible les habitants qui essaient de passer à travers les points de contrôle. Le Gouvernement a bloqué l'approvisionnement en carburant, et les habitants n'ont de l'électricité que quelques heures par jour. Un jeune enfant est même mort d'un empoisonnement au monoxyde de carbone parce que sa famille avait été contrainte de brûler du bois de chauffage à l'intérieur de la maison pour se réchauffer. Soyons clairs : si les inspecteurs peuvent avoir accès à la partie est de la Ghouta, il devrait en être de même pour ceux qui veulent livrer des médicaments et des vivres.

Yarmouk est un autre exemple tragique. Ce camp fait l'objet d'un siège constant depuis juillet 2013. Les informations récentes faisant état de plus d'une douzaine de décès d'enfants et d'autres résidents palestiniens liés à la malnutrition sont horrifiantes et devraient choquer notre conscience. Au cours de ces derniers jours, nous avons reçu des informations provenant de l'ONU selon lesquelles l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient avait finalement pu livrer une petite quantité de colis alimentaires – 200 colis, de quoi nourrir 1 000 personnes pendant un mois. Il y a 18 000 personnes assiégées dans le camp de Yarmouk, sans nourriture et sans médicaments. C'est terrible d'imaginer comment des personnes affamées vont se partager ces colis alimentaires. Les travailleurs humanitaires qui ont réussi à livrer ces colis alimentaires ont littéralement dû esquiver les balles des tireurs embusqués.

Même si c'est le régime syrien qui entrave principalement l'accès humanitaire, certains groupes de l'opposition se sont également rendus coupables de telles actions dans certaines communautés comme Nubal, Zahra et Foua'a. Cela est inacceptable. Le blocage délibéré ou le refus d'une aide susceptible de sauver des vies de la part de n'importe quelle partie que ce soit sont injustifiables et doivent cesser dès maintenant, avant que davantage de personnes innocentes ne meurent.

Le sort des civils et des réfugiés syriens est à fendre le cœur et rend la conférence qui s'est tenue la semaine dernière au Koweït encore plus importante. Les États-Unis ont annoncé une nouvelle contribution de 380 millions de dollars aux efforts visant à faire face à la crise, ce qui porte notre contribution totale depuis le début des combats à plus de 1,7 milliard de dollars. Nous nous félicitons des annonces de nouvelles contributions faites par d'autres pays donateurs, ainsi que de l'engagement renouvelé de la communauté internationale à aider le peuple syrien et les pays voisins qui ont accueilli des réfugiés.

Il est essentiel que des progrès concrets sur les questions liées à l'accès humanitaire soient réalisés pendant cette courte période avant le début de la deuxième conférence de Genève. Nous devons également tout mettre en œuvre pour mettre fin à la violence. À cette fin, nous exhortons toutes les parties à conclure des accords de cessez-le-feu au niveau local et à procéder à la libération de prisonniers.

Monsieur le Président, nous rendons hommage à votre pays, la Jordanie, qui a accueilli environ 600 000 réfugiés, et nous sommes conscients des énormes répercussions économiques et sociales de ce conflit sur votre pays. La Jordanie a ouvert ses portes face à une situation d'urgence, et nous savons que cela épuise ses ressources nationales. La communauté internationale a l'obligation de veiller à ce que la

générosité de la Jordanie ne devienne pas un fardeau insoutenable pour sa population.

Au Liban, la situation est encore plus grave, vu que la guerre syrienne a exacerbé les pressions que subissent les dirigeants de ce pays sur le plan financier, social et de la sécurité. Plus de 1 600 communautés libanaises qui ont accueilli plus de 900 000 réfugiés en provenance de la Syrie portent un lourd fardeau. Mon gouvernement continue d'aider le Liban à faire face à ces lourds défis par l'entremise du Groupe international d'appui au Liban qui a été récemment mis en place. Nous exhortons les autres donateurs a apporter également leur aide, conformément aux priorités du Groupe international d'appui. Un Liban stable et uni, doté d'nstitutions démocratiques robustes, sert au mieux les intérêts du peuple libanais et de tous les citoyens du Moyen-Orient dans son ensemble. Dans ce contexte, nous encourageons la formation d'un nouveau cabinet qui devra se pencher sur les problèmes économiques, humanitaires et de sécurité du pays et veiller au respect de ses obligations internationales.

La guerre civile syrienne a contribué à la montée de violences confessionnelles et des frictions politiques au Liban. Comme cela a été déjà dit, l'assassinat, le 27 décembre 2013, de M. Mohamad Chatah, un ancien Ministre des finances très respecté est extrêmement choquant. L'attentat suicide perpétré le 2 janvier dans le quartier Haret Hreik dans la partie sud de Beyrouth a fait cinq morts et de nombreux blessés.

Entre-temps, des violences sporadiques continuent depuis des semaines à Tripoli, près de la frontière syrienne.

À cet égard, nous notons l'engagement pris par l'Arabie saoudite, et annoncé le mois dernier, de fournir des montants généreux d'aide supplémentaire à l'Armée libanaise. Nous continuerons de travailler en étroite coopération avec les services de sécurité du Liban, qui ont un rôle central à jouer pour défendre la sécurité et la souveraineté de leur pays. Nous condamnons la violence, exhortons toutes les parties à faire preuve de retenue, et félicitons l'Armée libanaise des efforts qu'elle déploie pour endiguer la violence. Il faut défendre la politique de dissociation pratiquée par le Gouvernement libanais vis-à-vis du conflit syrien, telle qu'énoncée dans la Déclaration de Baabda.

Il est tout aussi fondamental d'appliquer l'ensemble des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, notamment les résolutions 1559 (2004) et 1701 (2006), qui appellent au démantèlement et au désarmement de toutes les milices au Liban. Les États-Unis condamnent avec force l'attaque à la roquette du 29 décembre 2013 lancée depuis le territoire libanais contre Israël.

Enfin, nous saluons l'ouverture du procès devant le Tribunal spécial pour le Liban des quatre personnes accusées de l'assassinat du Premier Ministre Rafic Hariri et des autres personnes tuées par cet attentat à la bombe. Ce procès est un pas vers la justice et signale que la violence politique ne restera pas impunie. Nous félicitons le Gouvernement libanais et les autres pays donateurs de financer ce Tribunal.

S'agissant de la paix au Moyen-Orient, les États-Unis continuent d'aider les Israéliens et les Palestiniens à parvenir à un accord sur le statut final qui reconnaisse deux État pour deux peuples, vivant côte à côte dans la paix et la sécurité. Le Secrétaire d'État Kerry s'est de nouveau rendu dans la région au début du mois pour appuyer un projet d'accord-cadre qui traite de toutes les questions fondamentales. Tandis que les parties examinent les décisions difficiles qui les attendent, les États-Unis restent convaincus que c'est le type de processus dans lequel nous sommes actuellement engagés qui est la meilleure façon pour les deux parties de réaliser les dividendes de la paix. C'est pourquoi les États-Unis réitèrent qu'à leur avis, les parties devraient s'abstenir de toute action susceptible de nuire au climat nécessaire à la poursuite des négociations. Les mesures qui sapent la confiance, telle la continuation des activités de peuplement, ne font qu'alimenter un scepticisme mutuel.

Par ailleurs, nous jugeons extrêmement troublante l'escalade de la violence et ses conséquences, les victimes civiles. Nous condamnons les attaques à la roquette de Gaza vers Israël, et la tentative de tuer des civils en plaçant une bombe dans un bus à Tel Aviv. Nous sommes aussi gravement préoccupés par la situation humanitaire dans la bande de Gaza, et engageons instamment toutes les parties à coopérer afin d'élargir l'accès aux personnes, aux produits et aux fournitures humanitaires.

L'appui continu à la paix accordé par des partenaires clefs est crucial. Nous saluons tout particulièrement la promesse généreuse faite le mois dernier par l'Union européenne d'accorder un appui politique et économique sans précédent à Israël et aux Palestiniens dans le cadre d'un accord de paix sur le statut final. Nous nous félicitons également de

la décision prise par la Ligue des États arabes, dont les représentants se sont réunis avec le Secrétaire d'État Kerry le 12 janvier à Paris, de réaffirmer son attachement à ces négociations.

Enfin, s'agissant de l'Iraq, je remercie le Secrétaire général pour son rapport sur la visite qu'il a effectuée récemment dans ce pays, et je félicite la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq et le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés des efforts qu'ils ont déployés pour veiller à ce que la population de la province d'Anbar reçoive de l'aide. Les États-Unis condamnent avec force les attaques perpétrées par des forces affiliées à Al-Qaida à Anbar et ailleurs en Iraq. Nous ne pouvons pas laisser leur tentative éhontée de déstabilisation réussir. Comme le Conseil l'a dit clairement dans une récente déclaration,

> « aucun acte terroriste ne doit infléchir la poursuite de la paix, de la démocratie et de la reconstruction en Iraq, qui jouit du soutien du peuple et du Gouvernement iraquiens ainsi que de la communauté internationale ». (*S/PRST/2014/1*)

Dans cet esprit, nous sommes encouragés par la coopération dont font montre le Gouvernement iraquien, les forces de sécurité nationales et les chefs tribaux locaux pour tenter de rétablir la stabilité, résister aux agressions terroristes et alléger les épreuves que subissent les civils iraquiens.

Je note également qu'aujourd'hui est un jour férié aux États-Unis. Martin Luther Jr. a appris aux citoyens de mon pays et aux citoyens du monde entier à rechercher la justice et le règlement des différends par des moyens pacifiques. Il disait que « répondre à la violence par la violence multiplie la violence et enveloppe d'encore plus de ténèbres une nuit déjà privée d'étoiles ». La sagesse de cet avertissement est toujours et partout pertinente, mais jamais plus qu'aujourd'hui au Moyen-Orient où les initiatives de paix nécessitent tout notre appui face à l'angoisse d'un conflit incessant.

M. Quinlan (Australie) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de votre présence parmi nous aujourd'hui. Nous saluons les efforts déployés par la Jordanie pour promouvoir la paix au Moyen-Orient, et nous remercions la Jordanie d'avoir assumé le lourd fardeau qu'est l'accueil de personnes qui ont fui le conflit syrien. Je remercie également le Secrétaire général pour son exposé.

Nous savons tous que 2014 sera une année critique – peut-être même décisive – pour le processus de paix au Moyen-Orient. Les négociations sur le statut final actuellement en cours sont la meilleure chance pour la paix dans la région, et l'Australie appuie évidemment ces négociations en vue d'une solution juste et durable de deux États où Israéliens et Palestiniens vivraient côte à côte dans la paix et la sécurité à l'intérieur de frontières internationalement reconnues. Nous apprécions la persévérance du Secrétaire d'État John Kerry et la participation effective de toutes les parties aux négociations. Il faudra tout autant de courage que de savoir-faire politique pour réaliser la paix, et nous assurons le Premier Ministre Netanyahou et le Président Abbas de tout notre appui à ce stade critique des négociations. Pour que cette chance extraordinaire aboutisse, nous appelons les deux parties à éviter toute provocation qui saperait la confiance dans les pourparlers. L'Australie est prête à appuyer ces négociations dans toute la mesure de ses moyens.

En même temps, nous restons extrêmement préoccupés par les répercussions croissantes du conflit syrien sur la paix et la stabilité dans la région. Nous nous félicitons des efforts déployés par le Secrétaire général et l'ONU pour lancer cette semaine un processus qui, il faut l'espérer, mènera à un règlement politique basé sur les principes convenus de la première Conférence de Genève en 2012. L'Australie a accepté l'invitation du Secrétaire général à y participer. L'objectif de la deuxième Conférence de Genève sur la Syrie doit rester la mise en place d'un organe de gouvernement transitoire doté des pleins pouvoirs exécutifs, comme convenu dans le communiqué de Genève (S/2012/522, annexe). Nous engageons instamment le Gouvernement syrien et la Coalition nationale syrienne à y participer de manière constructive, et les pays influents à accorder leur plein appui à ce processus. Les parties syriennes doivent également entendre ce qu'a dit le Secrétaire général qui a demandé avec insistance que leurs délégations à la Conférence comprennent une représentation large et importante de femmes.

Nous sommes préoccupés par la présence de plus en plus nombreuse en Syrie de groupes liés à Al-Qaida. Ces organisations n'ont pas de place dans l'avenir de la Syrie, et les sanctions actuelles du Conseil à leur encontre doivent être appliquées par tous les États.

Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a admis récemment que la situation sur le terrain en Syrie est désormais si mauvaise qu'il ne peut plus actualiser ses estimations quant au nombre de morts. Voilà qui fait froid dans le dos. Il existe donc

évidemment un besoin désespéré de lancer un processus politique qui mette fin à ce conflit. L'urgence de la crise humanitaire a été soulignée la semaine dernière par les discussions tenues au Koweït, où des États se sont réunis pour examiner l'appel sans précédent lancé par des organisations humanitaires. Nous nous félicitons des promesses de contributions qui ont été faites, et engageons leurs auteurs à les honorer rapidement et à les coordonner avec l'ONU.

Nous sommes heureux également d'avoir pu apporter notre propre contribution à la mission conjointe de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques et de l'ONU et à son travail vital consistant à éliminer toute les armes chimiques de la Syrie. Nous ne devons pas permettre que ce travail soit reporté à plus tard, et la Syrie elle-même doit s'acquitter de ses obligations d'éliminer tous les éléments de son programme d'armes chimiques.

Le Ministre des affaires étrangères, M. Asselborn, vient de décrire la terrible ampleur de la crise humanitaire. Nous souscrivons à ses observations. Il est impératif que l'assistance humanitaire parvienne à ceux qui en ont besoin. Encore une fois, nous appelons les parties au conflit à respecter immédiatement les dispositions de la déclaration présidentielle (S/PRST/2013/15) d'octobre 2013 concernant l'accès des travailleurs et des fournitures humanitaires. Nous sommes particulièrement préoccupés par le grand nombre de civils pris au piège dans des villes assiégées. Toutes les parties au conflit doivent veiller à ce que les fournitures humanitaires puissent passer, grâce notamment à la mise en place de cessez-le-feu locaux d'urgence. Les États ayant de l'influence auprès des parties doivent renforcer ce message conformément au plan de travail convenu au sein du groupe de haut niveau sur les problèmes humanitaires en Syrie réuni par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires.

Comme nous le savons, ce conflit a été extrêmement déstabilisateur pour les voisins de la Syrie. Il y a un an, les pays voisins accueillaient plus d'un demi-million de réfugiés syriens. Aujourd'hui, ce chiffre atteint presque les 2,5 millions de personnes – plus de 10 % de la population syrienne. Le Conseil doit savoir que la Jordanie, le Liban, la Turquie et l'Iraq assument une énorme part du fardeau créé par ce conflit, ce qui ne fait que rappeler la nécessité pour le Conseil de poursuivre ses efforts sur la question syrienne.

Au Liban, les effets déstabilisateurs du conflit ne sont que trop apparents, compte tenu de la récente recrudescence d'attentats à la voiture piégée, notamment l'assassinat de l'ancien Ministre des finances et l'attaque contre l'Ambassade iranienne. Nous saluons les efforts que déploient le Gouvernement libanais et l'Armée libanaise afin de maintenir la sécurité, et nous demandons instamment à toutes les parties d'adhérer à la politique de dissociation du conflit syrien suivie par le Président Sleiman. Les partis politiques libanais doivent conjuguer leurs efforts et former rapidement un gouvernement afin de lutter efficacement contre les problèmes que rencontre le Liban.

Pour terminer, nous condamnons les actes de violence commis ces dernières semaines dans l'ouest de l'Iraq par l'État islamique d'Iraq et du Levant, groupe affilié à Al-Qaida, et ses associés. Nous devons continuer d'appuyer la lutte que mène le Gouvernement iraquien contre le terrorisme, en collaboration avec les chefs tribaux, afin de repousser cette agression. Il faut éliminer cette menace afin que le scrutin prévu le 30 avril ne soit pas reporté. L'organisation d'élections crédibles en temps voulu facilitera l'instauration d'un dialogue politique ouvert en Iraq. Il est essentiel de favoriser ce dialogue sans exclusive. Nous encourageons les nombreux chefs communautaires iraquiens à continuer de déployer des efforts communs en vue d'atteindre cet objectif et de résoudre les problèmes que rencontre le pays.

M. Estreme (Argentine) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, je tiens tout d'abord à exprimer la satisfaction de l'Argentine de vous voir présider la présente séance du Conseil de sécurité à un moment si important pour le Moyen-Orient. Je tiens à vous remercier, au nom de mon pays, de votre présence parmi nous.

Je vais parler de deux questions : la crise syrienne et le conflit israélo-palestinien. S'agissant de la Syrie, l'Argentine se félicite des avancées réalisées ces dernières semaines et ces derniers jours, en particulier les rencontres entre hauts responsables des États-Unis, de la Fédération de Russie et de l'ONU, qui ont ouvert la voie à la convocation de la deuxième Conférence de Genève sur la Syrie. Comme nous le savons tous, cette conférence représente une occasion historique de mettre un terme au conflit syrien. Le processus qui commencera en cette occasion ne sera pas facile. Compte tenu du degré d'hostilité entre les parties, du niveau de violence et de la méfiance réciproque, il va être extrêmement difficile de conclure des accords. Nous appelons toutes les parties à s'abstenir de tout acte qui pourrait

compromettre le processus de la Conférence. Dans ce contexte, nous approuvons l'appel du Secrétaire général à un cessez-le-feu, qui permettra à l'ONU d'appuyer les pourparlers de paix entre le Gouvernement syrien et les forces antigouvernementales.

Pour que la deuxième Conférence de Genève sur la Syrie aboutisse à une conclusion positive, il est indispensable que les acteurs régionaux et internationaux qui appuient les deux parties au conflit soient pleinement convaincus du fait qu'un règlement politique est la seule solution possible. Comme nous l'avons affirmé à plusieurs reprises, l'Argentine estime que la paix en Syrie dépend en grande partie de ce que les acteurs régionaux et internationaux clefs font ou ne font pas. Il importe que tous les acteurs qui ont une influence décisive sur les parties appuient le processus, sans quoi il sera difficile de faire aboutir la deuxième Conférence de Genève sur la Syrie. Nous appelons également toutes les parties à s'attacher au processus de négociations en vue de mettre définitivement fin à un conflit qui dure depuis maintenant plus de 33 mois, a fait d'innombrables victimes et menace de détruire la Syrie.

Dans ce contexte, nous sommes profondément préoccupés par les activités des groupes rebelles qui maintiennent des liens avec Al-Qaida, non seulement parce que le terrorisme représente une grave menace, mais également parce que ces actes ont des répercussions dans toute la région et risquent ainsi de mettre en péril la stabilité régionale et la sécurité internationale. En outre, nous réaffirmons que l'approvisionnement continu en armes des deux parties au conflit a été une raison fondamentale de la militarisation croissante du conflit. Nous insistons sur le fait qu'il faut arrêter d'approvisionner en armes les parties. Il ne fait aucun doute que les armes en Syrie sont utilisées pour commettre des violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire.

Nous saluons les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la résolution 2118 (2013) relative aux armes chimiques. Nous nous félicitons en particulier de la progression continue vers l'élimination du programme d'armes chimiques de la République arabe syrienne. Cela montre que l'étroite collaboration entre l'ONU et l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) continue de porter ses fruits et que le Gouvernement syrien continue de coopérer avec la Mission conjointe OIAC-ONU et ses objectifs et respecte l'engagement qu'il a pris d'honorer ses obligations.

Pour ce qui est de l'achèvement de la deuxième phase et du passage à la phase suivante, il faut que la communauté internationale, notamment le Conseil de sécurité, reste fermement déterminée et continue de fournir un appui. Nous réaffirmons qu'il est essentiel à cet égard que les États qui ont de l'influence sur les parties, en particulier sur les groupes d'opposition, usent de cette influence pour promouvoir la réussite de la Mission, et en particulier pour appeler les parties à garantir la sécurité et la neutralité de la Mission et de son personnel.

Nous réaffirmons également notre préoccupation face aux pertes en vies humaines provoquées par le conflit syrien. L'immense majorité de ces victimes ont été tuées par des armes classiques, que ce soit le fait des forces gouvernementales ou de l'opposition armée. L'Argentine condamne dans les termes les plus vifs la mort d'un nombre inacceptable de civils.

Nous sommes profondément préoccupés par la situation humanitaire de la moitié de la population syrienne, qui a besoin d'une aide d'urgence. À cet égard, nous accueillons avec satisfaction les résultats de la récente conférence des donateurs, qui s'est tenue au Koweït. Les obstacles qui continuent de bloquer l'accès humanitaire accentuent la vulnérabilité de la population civile et aggravent des conditions de vie déjà angoissantes. Nous appelons toutes les parties à favoriser l'accès humanitaire, conformément au droit international et, en particulier, au droit international humanitaire.

Un autre aspect préoccupant du conflit syrien est l'afflux de réfugiés vers les pays voisins et la grave situation humanitaire à laquelle ces pays se trouvent de ce fait confrontés. Je tiens à exprimer notre reconnaissance au Gouvernement et au peuple jordaniens pour leur engagement et pour les efforts qu'ils déploient afin de venir en aide à ceux qui fuient le conflit et de garantir leur sécurité. L'Argentine est convaincue que les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et les graves violations des droits de l'homme ne peuvent rester impunis. C'est pourquoi nous réaffirmons que le Conseil de sécurité doit envisager de renvoyer la situation en Syrie devant la Cour pénale internationale.

L'Argentine accueille avec un optimisme prudent le fait que les Palestiniens et les Israéliens continuent de participer aux négociations de paix. Néanmoins, les progrès sont lents et extrêmement difficiles. Nous estimons qu'afin d'aller plus vite, il faut avancer sur la base des principes généralement acceptés sans remettre

en question les paramètres de la solution des deux États consacrés par le droit international et appuyés par la grande majorité de la communauté internationale. L'existence de deux États vivant à l'intérieur des frontières de 1967, avec les échanges de territoires convenus, Jérusalem comme capitale future des deux États, la mise en place des arrangements de sécurité nécessaires et un juste règlement de la question des réfugiés doivent constituer la base de tout processus de négociations.

Par ailleurs, si des gestes ont été consentis, notamment la libération de prisonniers palestiniens emprisonnés avant la signature des Accords d'Oslo, d'autres événements continuent de se produire qui sont absolument incompatibles avec le processus de paix, aggravent le manque de confiance et ne contribuent pas à créer des conditions favorables au dialogue. Il s'agit en particulier des nouvelles annonces de construction de logements illégaux en Cisjordanie et à Jérusalem-Est, de l'adoption par le Comité ministériel des affaires législatives de l'État d'Israël d'un projet de loi visant à annexer la vallée du Jourdain, de l'augmentation notable du nombre d'attaques de colons israéliens contre des Palestiniens, des tirs de missiles depuis la bande de Gaza et des ripostes militaires qui en résultent, ainsi que de la rhétorique de confrontation continuelle. Nous prions toutes les parties de renouveler leur attachement au processus de paix et de s'abstenir de tout acte de nature à compromettre la recherche d'une paix durable.

Pour terminer, je voudrais souligner que les mois qui viennent seront déterminants pour mettre fin à une occupation qui dure depuis plus d'un demi-siècle et viole le droit international. Cette situation est moralement répréhensible, politiquement inacceptable et stratégiquement intenable. L'Argentine est convaincue qu'il importe que la communauté internationale accompagne les négociations de manière significative. La stagnation ou un nouvel échec à cet égard pourrait gravement nuire à la solution à deux États, ce qui serait très lourd de conséquences. Dans ce sens, nous rappelons une fois encore notre conviction que le Conseil de sécurité doit se prononcer devant les situations décrites précédemment et prendre des mesures concrètes pour venir en complément des négociations et appuyer la solution des deux États, par exemple en acceptant la demande de la Palestine de devenir État Membre de l'ONU, donnant ainsi suite à la résolution 67/19 de l'Assemblée générale.

Il incombe au Conseil, conformément à ses obligations, d'envoyer des messages clairs, et de ne pas rester indifférent devant des actions qui sapent les efforts régionaux et internationaux en faveur d'un règlement du conflit.

Mme Murmokaitė (Lituanie) (*parle en anglais*) : Je tiens à vous remercier, M. Judeh, Ministre des affaires étrangères de la Jordanie, d'avoir convoqué le présent débat. Je remercie également le Secrétaire général de nous avoir fait le point de la situation au Moyen-Orient.

En Syrie, la destruction totale du tissu socioéconomique du pays, les déplacements forcés et la faim extrême, la fragmentation croissante, le sectarisme et la propagation de l'extrémisme représentent le prix du refus du Gouvernement, il y a trois ans, de répondre aux demandes de réforme exprimées pacifiquement par son peuple. Les effets de la guerre en Syrie se ressentent dans toute la région, puisque les pays voisins luttent pour faire face à l'afflux de réfugiés, et que les entités affiliées à Al-Qaida et autres extrémistes exploitent la crise à leurs fins. L'incapacité à mettre fin aux extraordinaires souffrances humaines et aux violations de masse persistantes du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire en Syrie est profondément perturbante. Nous prenons note des efforts en cours, dans des conditions extrêmement difficiles, pour éliminer les armes chimiques de Syrie, et prenons acte des propos rassurants tenus par le Gouvernement syrien, exprimant son ferme attachement au processus.

Parallèlement, nous insistons sur le fait qu'il convient d'éviter de nouveaux retards dans l'élimination des armes chimiques, notamment des agents chimiques les plus dangereux. Tout l'équipement nécessaire est en place. C'est maintenant au Gouvernement syrien de veiller à ce que toutes les matières chimiques soient livrées au port pour être enlevées. Il incombe à toutes les parties au conflit de faire en sorte que cette tâche soit accomplie dans les délais et sans incidents. En outre, les progrès dans le volet des armes chimiques doivent être accompagnés de progrès tangibles et réguliers dans le volet humanitaire. N'oublions pas que les civils en Syrie continuent de mourir sous le feu indiscriminé des armes lourdes, des bombardements aériens, y compris avec des bombes incendiaires, et des tirs de mortier. Nous condamnons dans les termes les plus forts les violations constantes du droit international humanitaire et exhortons toutes les parties au conflit, en particulier

les autorités syriennes, à honorer leurs obligations légales de protéger les civils.

Nous appelons également les parties en conflit à prendre toutes les mesures nécessaires pour permettre un accès humanitaire sûr et sans entrave dans tout le pays, en veillant à la mise en œuvre pleine et immédiate de la déclaration présidentielle du Conseil de sécurité en date du 2 octobre 2013 (S/PRST/2013/15). Nous relevons le fait que certaines marchandises à destination de sites auxquels l'accès était impossible depuis des mois, notamment le camp de réfugiés de Yarmouk, ont pu être acheminées ces derniers jours. Cela étant, comme la Secrétaire générale adjointe, Mme Valerie Amos, l'a souligné dans son dernier rapport, ces exceptions devraient devenir la règle. Nous félicitons le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et les autres acteurs humanitaires internationaux pour les efforts qu'ils déploient, dans des circonstances très difficiles, afin d'apporter une aide d'urgence à la population qui souffre. La Lituanie a contribué, et continuera de contribuer, à répondre aux besoins humanitaires du peuple syrien.

Dans quelques jours, la deuxième Conférence de Genève sur la Syrie donnera l'occasion de mettre fin à cette guerre dévastatrice. Nous exhortons toutes les parties à s'engager pleinement dans le dialogue et à montrer cet engagement par des actes. La seule solution au conflit passe par une transition politique véritable en Syrie, basée sur l'application pleine et entière du communiqué de Genève (S/2012/522, annexe). Les femmes syriennes doivent être impliquées dans cette solution. Leur participation active doit être assurée à toutes les étapes des négociations, de la réconciliation et de la consolidation de la paix.

Je voudrais brièvement aborder le voisinage de la Syrie. Ces dernières semaines, le Liban a été ébranlé par une série d'attaques terroristes. Des tirs de roquette et des frappes transfrontières depuis la Syrie ont fait des victimes et attisent les tensions dans le pays. Nous appelons le peuple libanais à préserver son unité nationale, et nous apprécions à sa juste valeur la politique de dissociation que le pays a adoptée à l'égard de la crise syrienne. Nous saluons l'ouverture du procès de l'assassinat de Rafic Hariri au Tribunal spécial pour le Liban. Il est essentiel que ceux qui commettent des actes de terreur rendent compte de ces actes. L'on ne saurait permettre que l'impunité se poursuive.

Les attaques perpétrées récemment dans la province d'Anbar et ailleurs en Iraq, qui ont fait de multiples victimes, nous rappellent la gravité de la menace que fait peser le terrorisme. Nous exprimons tout notre appui au Gouvernement iraquien dans sa lutte contre cette menace. Nous apprécions les efforts consentis par les forces de sécurité iraquiennes, la police locale et les chefs de tribu pour venir à bout des affiliés d'Al-Qaida. Parallèlement, nous insistons sur l'importance de poursuivre le dialogue national et de continuer de mener un processus politique sans exclusive pour assurer la stabilité et la sécurité à long terme du pays. Nous attendons avec impatience les élections libres et régulières qui se tiendront en avril.

Je passe maintenant au processus de paix au Moyen-Orient.

La Lituanie appuie sans équivoque les pourparlers de paix directs qui se déroulent actuellement sous l'égide des États-Unis, et se félicite de l'implication personnelle et de l'engagement du Secrétaire d'État américain, M. John Kerry. Nous applaudissons le courage politique et l'autorité dont font preuve tant le Premier Ministre Nétanyahou que le Président Abbas. C'est une occasion sans pareille de sortir le processus de paix de l'impasse, ce qui pourrait déboucher sur une solution viable prévoyant deux États et permettrait à Israël et à la Palestine de vivre côte à côte dans la paix et la sécurité. Il est donc crucial que les deux parties – Israël et la Palestine – s'abstiennent de toute mesure unilatérale qui pourrait saper les négociations. Dans ce contexte, l'annonce de nouvelles implantations par Israël risquerait d'être très dommageable et pourrait faire dérailler le processus. Les roquettes tirées depuis Gaza sur Israël et la dégradation de la situation humanitaire à Gaza suscitent de graves préoccupations et ne contribuent pas au processus de paix. Nous insistons sur l'importance de l'Initiative de paix arabe pour instaurer la paix au Moyen-Orient. Toutes les parties concernées doivent faire leur possible pour permettre la réussite de ces négociations. Comme nos partenaires de l'Union européenne, nous attendons avec intérêt de collaborer avec tous en vue d'une réussite pérenne.

M. Errázuriz (Chili) (*parle en espagnol*) : Nous vous remercions, et nous vous félicitons, Monsieur le Président, de présider le présent débat public. Nous remercions également le Secrétaire général de son exposé.

Cela fait maintenant 20 ans que les accords d'Oslo ont été signés entre l'État d'Israël et, à l'époque, l'Organisation de libération de la Palestine, et leurs dispositions provisoires ont donné lieu à un statu

quo qui persiste malheureusement à ce jour. Ainsi, après 20 ans de progrès et reculs dans les négociations, rien ne laisse entrevoir la solution des deux États tant souhaitée, conformément aux principes énoncés dans les résolutions pertinentes de l'ONU visant à permettre la création d'un État palestinien indépendant et souverain, qui vivrait côte à côte, dans la paix et la sécurité, avec l'État d'Israël, au sein de frontières sûres et internationalement reconnues. Les peuples d'Israël et de Palestine et leurs générations futures ne méritent pas moins.

Le Chili a reconnu l'État de Palestine en 2011. Cette même année, il a appuyé la demande d'admission de la Palestine à l'UNESCO en tant que membre à part entière. En conséquence, en 2012, nous avons parrainé la résolution 67/19 de l'Assemblée générale, qui a accordé à la Palestine le statut d'État non membre observateur auprès de l'ONU. Nous considérons que cette politique contribue à la paix, puisqu'elle renforce les capacités de l'État palestinien.

Pour les raisons qui précèdent, le Chili se félicite que les parties aient repris les négociations directes, sous l'égide des États-Unis, en août dernier. En particulier, nous saluons l'engagement personnel dont fait preuve le Secrétaire d'État, M. John Kerry, qui s'est rendu dans la région à plusieurs reprises. Pour que ces négociations avancent, il est nécessaire que les parties renforcent le dialogue et instaurent un climat de confiance. Cela nécessite de prendre des mesures permanentes et d'éviter toute action unilatérale susceptible d'ébranler ou de saper la confiance. La libération de centaines de prisonniers palestiniens sera peine perdue si, dans le même temps, Israël annonce la construction de milliers d'habitations dans les colonies situées en territoire palestinien, en violation du droit international.

Il est également impératif de condamner plus fermement les attaques qui touchent la population civile d'Israël, et des mesures doivent être prises pour éviter les actes de provocation et d'incitation à la violence. Je saisis cette occasion pour renouveler la condamnation, par mon pays, de tous les actes terroristes, quelles que soient leur forme et leurs motivations. Le terrorisme n'a pas sa place dans le monde.

Le Chili appuie le processus de réconciliation palestinienne entre le Fatah et le Hamas convenu à Doha et au Caire en 2012. Nous pensons qu'il importe que le Mouvement de résistance islamique renonce à l'utilisation des armes et reconnaisse à Israël le droit d'exister. Le Chili continuera d'encourager la Palestine et Israël à rester engagés de façon constructive et constante dans les négociations de paix en cours afin de parvenir à une paix juste et durable, conformément au droit international. Nous formons l'espoir que cela sera possible.

Le conflit en Syrie est particulièrement préoccupant, car il a déjà fait plus de 100 000 victimes. Il est regrettable qu'en près de trois ans le Conseil n'ait pas pu adopter une résolution qui, nous l'espérions, mettrait fin à cette tragédie. Toutefois, l'adoption de la résolution 2118 (2013) a marqué un tournant. Grâce à l'action conjointe du Conseil et de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, des progrès ont été enregistrés dans la destruction de l'arsenal chimique syrien grâce à un effort sans précédent de la communauté internationale. Toutefois, il faut rappeler qu'il ne s'agit que de l'un des aspects du conflit, dans lequel les armes classiques ont fait le plus de victimes. Notre pays réaffirme donc que la fourniture d'équipements militaires à une quelconque des parties doit cesser afin d'éviter que le conflit et les souffrances de la population civile ne s'aggravent.

La crise humanitaire requiert du Conseil de sécurité qu'il fasse tout ce qui est en son pouvoir pour appeler les parties au conflit à remplir leurs obligations au titre du droit humanitaire international et du doit des droits de l'homme, tout en garantissant la protection des civils et un accès rapide et sans entraves du personnel humanitaire. Nous appelons à la mise en œuvre urgente de la déclaration du Président du Conseil de sécurité (S/PRST/2013/15) du 2 octobre 2013. La Conférence internationale d'annonces de contributions pour l'aide humanitaire à la Syrie, qui a eu lieu au Koweït concernant l'aide humanitaire et les réfugiés, constitue un pas dans la bonne direction.

Le Chili appuie l'action menée par le Secrétaire général Ban Ki-moon et le Représentant spécial conjoint Lakhdar Brahimi pour la tenue de la deuxième Conférence de Genève sur la Syrie et forme l'espoir que cette réunion créera une dynamique en faveur d'un accord politique. La participation de tous les acteurs internationaux en mesure d'influer sur les parties est nécessaire en vue de garantir un accord politique. Pour leur part, les parties doivent accepter de ne pas saper les principes énoncés dans le communiqué de Genève du 30 juin 2012 (S/2012/523, annexe), qu'elles aient participé ou non à cette réunion. Nous formons l'espoir que les parties prendront des mesures humanitaires pour remédier à la difficile situation et qu'elles s'efforceront

d'instaurer la confiance mutuelle afin de parvenir au nécessaire accord politique. Nous réaffirmons qu'il importe que les femmes soient représentées au débat à tous les niveaux sur la République arabe syrienne pour s'assurer que leurs préoccupations soient dûment prises en compte et qu'il y soit donné suite.

La détérioration de la situation sécuritaire au Liban se reflète, entre autres, dans les affrontements entre partisans et adversairesd'Al-Assad à Tripoli, l'attentat contre l'Ambassade d'Iran, l'assassinat de l'ancien ministre Mohamed Chatah et les récents attentats commis à Haret Hreik, dans la banlieue sud de Beyrouth, et à Hermel. Le Chili appelle les dirigeants politiques libanais à promouvoir les accords nécessaires pour garantir le fonctionnement des institutions du pays. En outre, il importe d'encourager la société libanaise à mettre en œuvre la politique de dissociation énoncée dans la Déclaration de Baabda.

Nous pensons que c'est la volonté de la communauté internationale d'appuyer le Liban en promouvant la stabilité, la souveraineté et l'intégrité territoriale, surtout maintenant que le Tribunal spécial créé pour juger les personnes soupçonnées de l'assassinat du Premier Ministre Rafik Hariri a commencé à entendre les témoins, ce qui constitue un élément essentiel s'agissant de lutter contre l'impunité.

Le Chili maintient des liens étendus avec les communautés du Moyen-Orient et il est ainsi prêt à participer à l'action menée par la communauté internationale pour tracer la voie de la paix et du progrès pour les habitants de la région.

Je terminerai en remerciant tous ceux qui ont félicité mon pays à la suite de son élection au Conseil en tant que membre non permanent.

M. Churkin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous avons le plaisir de vous souhaiter la bienvenue, Monsieur le Ministre, en tant que Président du Conseil de sécurité. Nous félicitons aussi la Jordanie d'assumer la présidence du Conseil.

L'Assemblée générale a proclamé l'année 2014 Année internationale de solidarité avec le peuple palestinien. La Fédération de Russie partage la conviction du Secrétaire général que l'année marque une étape importante s'agissant de réaliser la solution des deux États et elle est prête à faire tout ce qui est en son pouvoir pour s'assurer qu'elle devienne une réalité. Toutefois, comme dans tout conflit, c'est aux parties concernées qu'il appartient de trouver un règlement. Nous suivons attentivement le processus de règlement palestino-israélien, notamment les tentatives – d'abord et surtout celles des États-Unis d'Amérique – d'amener les parties à accepter un cadre convenu en vue de définir les principes futurs d'un règlement concernant le statut final.

La Russie est en faveur d'un règlement global, équitable et à long terme du conflit palestino-israélien, lequel doit reposer sur le cadre international bien connu de la création d'un État palestinien indépendant et d'un seul tenant, dans des frontières internationalement reconnues, vivant en paix et en sécurité avec tous ses voisins.

Naturellement, il faut que tout règlement soit acceptable aux deux parties; des solutions imposées ou inéquitables ne dureront pas longtemps. Nous continuons de participer activement aux négociations entre Palestiniens et Israéliens sur une base bilatérale ou multilatérale et, en particulier, dans le cadre de la médiation internationale menée par le Quatuor pour le Moyen-Orient.

À cet égard, nous prenons note des efforts intenses menés par le Représentant spécial, dans le contexte desquels s'est tenue à Paris la toute dernière réunion du 12 janvier. Nous estimons que cette réunion a été extrêmement utile. Nous continuons d'être convaincus qu'il faut que l'action menée par le Quatuor fasse appel à celle menée par la Ligue des États arabes. Lors de nos contacts avec les Palestiniens et les Israéliens, nous ne cessons d'exhorter les deux parties à aller à des négociations de fond sur toutes les questions relevant du statut final. Dans deux jours, mon pays va accueillir à Moscou le Président de l'Autorité palestinienne, M. Mahmoud Abbas.

Nous sommes vivement préoccupés par la situation sur le terrain. La construction de colonies de peuplement se poursuit, annulant de fait de petits gestes de bonne volonté, comme la libération de Palestiniens détenus dans des prisons israéliennes depuis la signature des Accords d'Oslo. Nous sommes aussi préoccupés par la poursuite des incursions militaires en Cisjordanie, qui ont fait de nombreux morts et blessés palestiniens, ainsi que par la violence endémique des colons.

Selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, le nombre de Palestiniens expulsés de leurs foyers démolis par Israël en 2013 a atteint 1100, ce qui représente une augmentation de 25 % par rapport à l'année précédente. Nous condamnons énergiquement

aussi le tir de roquettes sur le territoire israélien, pour quelque motif que ce soit. Les atteintes à la sécurité le long de la bande de Gaza doivent cesser. Tous ces incidents aggravants sont loin de favoriser la tenue de négociations.

La situation dans la bande de Gaza ne s'améliore pas. Bien au contraire, l'isolement de Gaza du reste du monde s'accroît, ce qui ne fait qu'exacerber les répercussions négatives sur les plans social, économique et humanitaire. Le règlement du problème de Gaza doit être global, et doit passer notamment par la levée totale du blocus imposé par Israël et la restauration d'une administration unifiée dans les territoires palestiniens. Nous restons convaincus que combler le fossé qui existe entre Palestiniens sur la base de la plateforme de l'Autorité palestinienne et de l'Initiative de paix arabe serait conforme aux aspirations à la paix d'Israël et de la Palestine. Parvenir à un règlement palestino-israélien global – et, chose encore moins vraisemblable, en consolider les résultats – sera manifestement impossible sans unité palestinienne.

Nous accordons la plus haute importance à l'engagement de négociations entre le Gouvernement syrien et l'opposition, avec la participation constructive de la communauté internationale. Nous sommes favorables à la démarche responsable et de principe prônée par le Secrétaire général de l'ONU, qui a invité à participer à ces efforts toutes les parties susceptibles d'avoir une influence directe sur la situation en Syrie, y compris l'Iran. En effet, ne pas prévoir la participation d'acteurs aussi déterminants serait une erreur impardonnable. Ceux qui remettent en question cette nécessité ne sont manifestement pas intéressés par une juste solution au conflit syrien. Nous appelons la Coalition nationale des forces de la révolution et de l'opposition syriennes, dont nous saluons la décision de participer à la Conférence, à s'abstenir de sa pratique d'imposer ses conditions avant le début des négociations. Nous déplorons le fait que la délégation de l'opposition ne comprend pas certains mouvements patriotiques d'opposants internes, dont le Comité national de coordination pour le changement démocratique et un certain nombre d'associations kurdes, ce qui porte selon nous atteinte à la crédibilité et à la représentativité des forces d'opposition.

Nous voudrions toutefois relever l'intention et la volonté du Gouvernement syrien non seulement de se faire représenter en Suisse mais d'y envoyer également une délégation représentative dotée des pleins pouvoirs, ainsi que certaines autres mesures prises par Damas, notamment en réponse à l'appel de la Russie relativement à la situation humanitaire. Cela permettra notamment à des convois d'atteindre les zones de la Ghouta et d'autres zones de la périphérie de Damas et d'Alep. Nous avons relevé à cet égard la volonté d'échanger des civils pris en otage par les combattants contre des prisonniers détenus dans les geôles gouvernementales. La réalisation concrète de ces mesures nécessitera la coopération des forces armées de l'opposition, qui s'est engagée à assurer la sécurité des convois humanitaires et à honorer ses obligations. Nous espérons que les États ayant une influence sur ses groupes pourront faire en sorte que ceux-ci coopèrent. L'aide humanitaire russe à la Syrie est tout à fait transparente. Nous espérons qu'il en ira de même des annonces de contributions faites à la Conférence tenue au Koweït. Pour renforcer la confiance, il importe que l'ONU distribue les fonds ainsi que le matériel obtenus dans le cadre des annonces de contributions en soumettant un état détaillé de ceux qui en sont les bénéficiaires, et sous quelle forme.

La Fédération de Russie poursuit inlassablement ses efforts en vue de renforcer le dialogue inter-syrien et de mettre enfin un terme à l'effusion de sang, d'empêcher que la Syrie ne devienne un foyer du terrorisme régional et international, d'assurer les conditions du retour à la paix et au calme, ainsi que de préserver la souveraineté et l'intégrité territoriale d'un État indépendant et laïque dans lequel la sécurité de tous les groupes ethniques et confessionnels soit assurée.

M. Araud (France) : Je remercie le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, le Représentant de l'État d'Israël et l'Observateur permanent de l'État de Palestine de leur intervention.

J'évoquerai plusieurs points : le processus de paix israélo-palestinien puis la situation en Syrie, avant de dire un mot sur le Liban.

Au Moyen-Orient, tout doit être fait, aujourd'hui, pour que les efforts déployés par le Secrétaire d'État des États-Unis soient couronnés de succès. La France apporte donc son plein soutien aux efforts déployés par les États-Unis, et notamment leur Secrétaire d'État, pour faire progresser les négociations en cours. Les paramètres d'une solution sont connus et consacrés par plusieurs résolutions du Conseil de sécurité. L'acceptation éventuelle par les parties, à l'initiative des États-Unis, d'un cadre de négociations traçant les grandes lignes d'un règlement du conflit pourrait constituer un progrès significatif en vue d'un accord de

paix définitif. Une nouvelle formule intérimaire, 20 ans après Oslo, doit être écartée.

Pour faire progresser les efforts actuels, les parties doivent s'abstenir de tout geste susceptible de nuire au processus en cours, notamment en matière de colonisation. À l'instar de ses partenaires européens, la France a condamné les publications d'appels d'offres par les autorités israéliennes, le 10 janvier, pour la construction de plus de 1 800 logements à Jérusalem-Est et en Cisjordanie, qui ont fait suite aux approbations données le 5 janvier en vue de la construction de nouveaux logements dans les colonies d'Ofra et de Karnei Shomron, en Cisjordanie. Le Président de la République a appelé les autorités israéliennes à un « arrêt total et définitif de la colonisation » lors de sa visite en Israël et en Palestine du 17 au 19 novembre 2013.

L'Union européenne, dans ses conclusions du 16 décembre dernier, a présenté le contenu du « partenariat privilégié spécial » sans précédent qui serait proposé aux parties en cas d'accord définitif, ce qui est bien l'objectif des efforts en cours. Ce partenariat concernerait les volets économique, politique, sécuritaire et social, permettrait de renforcer la coopération entre l'Union européenne et les deux États, de renforcer et d'accompagner la construction d'un État palestinien, et de promouvoir les échanges commerciaux et le développement économique et humain dans la région.

En Syrie, face à la souffrance de la population et à la destruction du pays, le fatalisme ne doit pas l'emporter. La semaine qui s'ouvre sera, il faut l'espérer, décisive. Mercredi 22 janvier, après-demain, doit s'ouvrir la conférence de paix de Montreux. La France et ses partenaires internationaux ont fait tout leur possible pour accompagner la Coalition nationale syrienne dans la préparation de cette échéance importante. Il faut se féliciter de la participation de l'opposition syrienne, sous l'égide de la Coalition nationale, à cette conférence, qui a été décidée ce week-end à Istanbul.

Cette décision, en effet, n'allait pas de soi, du fait de la poursuite de la répression, notamment à Alep; parce que les populations civiles sont prises au piège des combats et du fait de l'absence d'accès humanitaire accordé aux zones sous le contrôle de l'opposition, dont le cas de Yarmouk ne constitue qu'un des exemples les plus dramatiques; du fait des déclarations provocantes du régime sur le maintien « à tout prix » de Bashar Al-Assad au pouvoir, y compris au moyen d'élections présidentielles dont personne ne pourra raisonnablement reconnaître la légitimité; enfin, du fait de la réponse outrageante adressée par M. Mouallem au Secrétaire général en réponse à l'invitation à cette conférence. En somme, tout a été fait par le régime pour dissuader l'opposition de participer à cet exercice.

L'invitation adressée par le Secrétaire général de l'ONU à la Conférence de Genève sur la Syrie est sans ambiguïté. L'objectif de cette conférence est la mise en œuvre pleine et entière du communiqué de Genève (S/2012/523, annexe), c'est-à-dire la formation d'un gouvernement de transition doté des pleins pouvoirs exécutifs, ce qui comprend évidemment les forces armées et les services de sécurité. Nous sommes unis dans la reconnaissance du texte de ce communiqué comme référence pour une solution politique en Syrie. Les tentatives du régime pour imposer sa lecture de la deuxième conférence de Genève sur la Syrie ne tromperont personne.

En ce qui concerne l'Iran, il est clair pour tout le monde que toute participation à Genève II est conditionnée à l'acceptation explicite du mandat fixé dans la lettre d'invitation à la conférence adressée par le Secrétaire général, et que je viens de rappeler. On ne peut prétendre parrainer de bonne foi un processus politique de sortie de crise dont on refuse l'objectif et les paramètres. De ce fait, les interrogations de la Coalition nationale syrienne sont légitimes et il faut y répondre.

Je rappelle également, mais c'est là aussi l'évidence, que ceux qui ont du sang sur les mains, c'est-à-dire qui portent une responsabilité dans les crimes commis depuis plus de deux ans, ne doivent pas pouvoir participer à la transition politique. Et nous souhaitons la saisine de la Cour pénale internationale.

Dans ce contexte, nous devons aussi adresser un message de soutien au Liban. Nous soutenons la détermination des autorités libanaises de se préserver des retombées politiques de la crise syrienne, conformément à la déclaration de Baabda de juin 2012, dans leur combat contre toutes les formes de terrorisme et dans leur engagement de lutter contre l'impunité. L'ouverture du procès au Tribunal spécial pour le Liban marque une étape décisive dans la lutte contre l'impunité des actes terroristes.

Le Liban a besoin d'urgence d'un gouvernement capable de prendre des décisions face à une situation politique, économique et sociale de plus en plus difficile. Il doit aussi disposer d'institutions fonctionnelles capables de l'aider à faire face à l'afflux de près d'un million de réfugiés venus de Syrie. Nous devons

continuer à nous mobiliser pour soutenir ce pays, notamment dans le cadre du Groupe international d'appui au Liban.

Mme Ogwu (Nigéria) (*parle en anglais*) : Je tiens à vous souhaiter, Monsieur le Président, une chaleureuse bienvenue et à vous féliciter de l'accession de la Jordanie à la présidence du Conseil.

Je tiens à remercier également le Secrétaire général de son exposé, qui nous a fourni de très nombreuses informations sur la situation qui règne actuellement au Moyen-Orient.

Ma déclaration sera axée sur trois aspects : la paix entre Israël et la Palestine; la Syrie et le Liban. Nous pensons, tout d'abord, que l'instauration immédiate de la paix entre Israël et la Palestine est fondamentale pour la normalisation de la situation au Moyen-Orient et revêt également une importance vitale pour la paix et la sécurité mondiales.

Je saisis cette occasion pour réaffirmer l'appui du Nigéria à la solution des deux États, qui permettrait à Israël et à la Palestine de vivre côte à côte dans la paix et la sécurité. La paix entre Israël et la Palestine n'aura pas seulement un effet bénéfique sur ces deux pays, elle constitue, selon nous, la clef de la paix dans toute la région du Moyen-Orient.

Le 29 juillet 2013, les pourparlers directs sur le statut final ont repris entre Israël et la Palestine, après une longue interruption. Nous saluons les efforts déployés par les États-Unis d'Amérique et l'engagement personnel du Secrétaire d'État, John Kerry, pour relancer ces pourparlers. La communauté internationale peut encourager cet effort en appuyant le processus de paix en cours.

Nous relevons qu'il a été décidé d'accorder aux parties un délai de neuf mois pour parvenir à un règlement complet de toutes les questions en suspens. Nous en sommes maintenant au sixième mois, et nous exhortons toutes les parties à redoubler d'efforts pour parvenir à la paix.

Les pourparlers de paix, relancés par les États-Unis, se trouvent aujourd'hui à un stade critique. L'annonce récente par le Gouvernement israélien de son intention de construire 1 400 nouveaux logements dans les colonies juives à Jérusalem-Est et en Cisjordanie risque de desservir le processus de paix. Nous invitons instamment Israël à reconsidérer ce projet, qui est susceptible de faire dérailler les pourparlers de paix.

Le Nigéria n'est pas insensible à la nécessité de garantir la sécurité d'Israël et son existence pérenne en tant qu'État souverain. C'est pourquoi nous sommes favorables à la tenue de discussions approfondies sur toutes les questions relatives au statut final, afin de ne laisser aucune place à la poursuite du conflit, qui n'a que trop duré pour qu'une quelconque partie y trouve son compte ou s'en accommode. Nous engageons les deux camps à étudier attentivement la proposition des États-Unis concernant les arrangements de sécurité, afin de pouvoir aller de l'avant et d'adopter un accord qui reprendrait ces propositions.

Nous rappelons par ailleurs que les membres du Quatuor se sont réunis au plus haut niveau le 27 septembre 2013 et ont réaffirmé leur détermination à apporter un soutien concret aux deux parties. Nous voudrions souligner toutefois que les efforts pour consolider l'économie palestinienne et mettre en place les institutions palestiniennes doivent être perçus comme servant à étayer le processus de paix et pas nécessairement à le supplanter. Selon nous, il faut donner la priorité à la création d'un État palestinen souverain et indépendant.

Nous prenons note avec satisfaction de la rencontre qui a eu lieu entre le Roi Abdallah II et le Premier Ministre Benjamin Netanyahou, jeudi dernier, le 16 janvier, à Amman, pour parler du processus de paix et envisager les moyens de le faire avancer. Nous encourageons de tels échanges, en tant que mesures de renforcement de la confiance et tentatives transparentes de trouver une paix durable au Moyen-Orient.

En ce qui concerne la Syrie, bien que nous nous félicitions des progrès enregistrés dans le processus d'élimination des armes chimiques du pays, mené sous la supervision de la Mission conjointe de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques et de l'Organisation des Nations Unies, nous invitons vivement le monde à ne pas oublier la guerre civile qui continue de faire rage dans ce pays et a déjà coûté la vie à plus de 100 000 personnes et entraîné des millions de déplacés, à l'intérieur du pays et au-delà des frontières syriennes. La dimension humanitaire de la crise syrienne continue de préoccuper vivement le Nigéria, tout particulièrement le fait que les enfants semblent être touchés par millions par ce conflit.

La dimension hommes-femmes de la crise nous soucie également. Nous sommes profondément préoccupés par les informations indiquant que les femmes sont de plus en plus la cible d'attaques et de

violences, en particulier dans les camps de réfugiés où elles sont pourtant censées se sentir en sécurité et protégées. Nous déplorons et condamnons ces actes de violence contre les femmes et nous espérons que leurs auteurs seront traduits en justice. Les atteintes à la dignité dont sont victimes les Syriennes dans les camps de réfugiés et les terribles conditions de vie qui sont les leurs sont une profonde atteinte à notre humanité, et nous demandons à toutes les parties au conflit de veiller, en tout temps, à la sécurité et à la dignité des femmes prises dans l'engrenage de cette crise.

Aujourd'hui il est plus urgent que jamais que la paix revienne en Syrie. Nous espérons que la deuxième Conférence de Genève sur la Syrie, prévue cette semaine, établira les conditions nécessaires pour atteindre cet objectif tant désiré. Nous encourageons toutes les parties au conflit à participer à la conférence sans poser de conditions préalables. Nous réaffirmons qu'il ne peut y avoir de solution militaire à la crise syrienne. Seule une solution politique, issue d'un processus transparent et ouvert, mènera à la paix en Syrie. Le souhait du Nigéria est de voir dans un avenir très proche une Syrie pacifiée, prospère, unie et démocratique retrouver la place qui est la sienne dans le monde.

J'en viens à présent au Liban. Nous condamnons de manière catégorique la récente vague d'attentats qui a coûté la vie à plusieurs Libanais et en a blessé des dizaines d'autres. Ces attentats constituent une menace pour la paix et la stabilité du pays et viennent compliquer une situation déjà difficile sur le plan de la sécurité. Le Président Sleiman a déclaré que pour que le Liban ne soit plus vulnérable à ces attaques, il faudra que dirigeants et population se montrent solidaires. Nous invitons instamment la population libanaise à s'unir et à s'élever fermement, aux côtés de ses dirigeants, contre toute tentative de semer le désespoir et la désunion dans la classe politique. S'en prendre à des personnes innocentes et sans défense ne résoudra nullement les divergences politiques des parties, et ne favorisera certainement pas l'unité et le progrès au Liban. Seuls un dialogue franc et le recours à des moyens pacifiques peuvent permettre de satisfaire durablement les ambitions politiques, quelles qu'elles soient.

Sir Mark Lyall Grant (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je salue la présence au Conseil de sécurité aujourd'hui de votre ministre des affaires étrangères, et je tiens également à remercier le Secrétaire général de sa déclaration, ainsi que les représentants de la Palestine et d'Israël de leur contribution au présent débat.

En ce début 2014, une occasion s'ouvre pour le processus de paix au Moyen-Orient. La reprise des négociations directes l'année dernière a constitué un courageux pas en avant. Il s'est agi d'une avancée vers la paix tout à fait bienvenue en ces temps troublés. Nous avons tous ici la responsabilité d'aider les parties, sous la conduite des États-Unis, à mettre cette chance à profit.

Mon gouvernement continue d'accorder son plein appui au Secrétaire d'État Kerry et à son équipe, et nous exhortons les dirigeants israéliens et palestiniens à continuer de faire preuve d'un courage et d'une détermination admirables.

L'année a débuté sur une note positive, avec la mise en œuvre de la décision courageuse prise par Israël de libérer un troisième contingent de prisonniers palestiniens. Le Royaume-Uni est résolument convaincu que de telles mesures, bien que difficiles, sont déterminantes pour instaurer durablement la paix et la sécurité.

Toutefois nous sommes extrêmement préoccupés par la décision d'Israël d'annoncer la construction de nouvelles colonies à Jérusalem-Est et en Cisjordanie. Mon gouvernement condamne cette décision et estime que ces actions menacent gravement la paix. Nous exhortons Israël à ne pas entreprendre d'autre activité illégale de peuplement et à stopper les projets en cours. Le Royaume-Uni a également indiqué très clairement que pour que le processus de paix aboutisse, la population sur place, à savoir les Israéliens et les Palestiniens, devait ressentir de manière tangible et réelle les bienfaits de la paix. C'est pourquoi le fait que 663 maisons et outils de production palestiniens aient été détruits dans la zone C et à Jérusalem-Est en 2013 continue de nous préoccuper vivement. Les démolitions et les évictions sont préjudiciables au processus de paix et, hormis quelques rares exceptions, sont contraires au droit international humanitaire.

Les informations faisant état d'attaques dites « du prix à payer », notamment contre une mosquée du village de Deir Istiya le 15 janvier, sont également très préoccupantes. Nous condamnons ces actes et appelons les autorités israéliennes à en traduire les responsables en justice. Nous sommes également préoccupés par les tirs de roquettes lancés depuis la bande de Gaza en direction d'Israël et, en particulier, nous condamnons les roquettes tirées contre Ashkelon le 16 janvier, en

violation du droit international. Toutes les parties doivent respecter scrupuleusement l'accord de cessez-le-feu du 12 novembre. Les populations de Gaza et d'Israël ont tout à perdre de l'intensification des violences.

Il y aura des décisions difficiles à prendre dans les mois à venir, mais nous exhortons toutes les parties concernées à garder présent à l'esprit leur objectif commun, à savoir une solution négociée des deux États débouchant sur la création d'un État palestinien souverain, viable et d'un seul tenant vivant en paix et en sécurité aux côtés d'un État d'Israël dont la sûreté et la sécurité sont garanties. Le Royaume-Uni est prêt à jouer son rôle. C'est pourquoi nous appuyons fermement la décision de l'Union européenne d'offrir aux deux parties un ensemble sans précédent de mesures d'appui politique et économique et dans le domaine de la sécurité en cas de conclusion d'un accord sur le statut final.

Le Secrétaire général a clairement indiqué que l'objectif de la deuxième Conférence de Genève sur la Syrie, qui aura lieu cette semaine, est d'aider les parties syriennes à mettre fin à la violence et à parvenir à un accord global sur une solution politique, en appliquant intégralement le communiqué de Genève (S/2012/523, annexe), tout en préservant la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Syrie. Comme en ont convenu les membres permanents du Conseil le 30 juin 2012, et comme cela a été entériné par l'ensemble du Conseil de sécurité dans la résolution 2118 (2013) en septembre dernier, il faudra se mettre d'accord sur la création d'un organe de transition en Syrie doté des pleins pouvoirs exécutifs et formé par consentement mutuel en vue de répondre aux aspirations des Syriens.

Hier, le Secrétaire général a annoncé qu'il invitait l'Iran à assister à l'ouverture de la Conférence à Montreux car il reconnaît que l'objectif de la Conférence est la pleine mise en œuvre du communiqué de Genève original. Si les Iraniens entendent y assister, il est désormais crucial que leur gouvernement confirme publiquement et clairement qu'ils partagent cet objectif. Nous avons également exhorté l'ONU à garantir un rôle à part entière aux femmes dans les négociations de paix syriennes, comme le stipulent de nombreuses résolutions du Conseil de sécurité, et notamment la résolution 2122 (2013) d'octobre 2013.

Il importe de se rappeler que ces négociations seront un processus, et ne feront pas lors d'un seul événement. Nous ne devons pas sous-estimer les défis considérables qui se profilent, et nous ne devons pas non plus perdre de vue la situation désespérée à laquelle les civils syriens sont confrontés quotidiennement. L'Observatoire syrien des droits de l'homme établit à présent le nombre de morts à plus de 125 000. À Alep et dans toute la Syrie, nous constatons que le régime continue d'attaquer sa propre population civile avec des barils d'explosifs. Ce bombardement aveugle n'est qu'un crime de guerre de plus perpétré par le régime, et il ne devrait pas faire l'ombre d'un doute dans l'esprit d'Al-Assad et de son entourage que le monde va leur demander des comptes. La situation en Syrie doit être déférée à la Cour pénale internationale.

La crise humanitaire a atteint des proportions catastrophiques. Onze millions de Syriens ont désespérément besoin d'une aide d'urgence, en particulier dans les zones assiégées et difficiles à atteindre. Il s'agit d'une crise sans précédent, et la communauté internationale doit réagir en conséquence.

Nous nous félicitons des 2,4 milliards de dollars de contributions annoncés à la conférence des donateurs qui s'est tenue au Koweït la semaine dernière. Mon gouvernement a annoncé une contribution supplémentaire de 163 millions de dollars d'aide humanitaire, ce qui porte notre contribution totale à près d'un milliard de dollars – la plus grosse somme que le Royaume-Uni ait jamais versée pour une seule crise. Le financement est destiné à satisfaire les besoins vitaux des Syriens touchés par le conflit, aussi bien à l'intérieur de la Syrie qu'en Jordanie, au Liban, en Turquie et en Iraq. Nous avons une pensée pour ces pays voisins, dont la Jordanie, en raison du fardeau qu'ils portent afin d'aider à soulager les souffrances du peuple syrien.

Mais l'augmentation des contributions ne pourra changer la donne que si des progrès sont réalisés en termes d'accès et de protection des acteurs humanitaires en Syrie, où 21 membres du personnel de l'ONU sont toujours détenus par le Gouvernement et où 47 travailleurs humanitaires ont été tués. Les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la déclaration présidentielle du 2 octobre 2013 (S/PRST/2013/15) demeurent extrêmement limités. Il est inacceptable que le régime empêche délibérément les organisations humanitaires de distribuer de l'aide. Le régime a prouvé qu'il pouvait faciliter l'accès des inspecteurs d'armes chimiques; il doit faire montre de la même volonté de veiller à ce que l'aide parvienne à ceux qui en ont besoin.

M. Cherif (Tchad) : Monsieur le Président, nous vous souhaitons une très chaleureuse bienvenue au

Conseil de sécurité, et vous félicitons de votre accession à la présidence du Conseil.

Je voudrais tout d'abord saluer l'initiative du Conseil d'inscrire à son ordre du jour la situation au Moyen-Orient, et l'intérêt constant qu'il accorde à cette situation. Je voudrais également remercier le Secrétaire général pourson exposé, ainsi que les représentants d'Israël et de la Palestine pour leurs interventions. Je voudrais aussi saluer toutes les délégations qui sont inscrites sur la liste des orateurs.

Quand on parle de la situation au Moyen Orient, le conflit israélo-palestinien vient en premier lieu à l'esprit, malgré la gravité de la crise syrienne et ses conséquences sur les pays voisins comme le Liban. S'agissant du conflit israélo-palestinien, qui, de par sa pérennité, sa complexité et ses conséquences régionales, demeure toujours une des préoccupations majeures de la communauté internationale, nous pensons, à l'instar de beaucoup d'autres, qu'en l'absence d'une solution définitive, juste et équitable, garantissant à Israël sa sécurité et aux Palestiniens un État indépendant et viable, il serait difficile de prétendre à l'instauration d'une paix effective et durable au Moyen-Orient. Dans cette perspective, les cadres juridiques et les solutions éventuelles à ce conflit aux conséquences désastreuses, qui n'a que trop duré, sont déjà inscrits dans les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, les principes de Madrid, la Feuille de route, l'Initiative de paix arabe de 2002, ainsi queles accords existants entre les deux parties.

À cet égard, Palestiniens et Israéliens devront déployer des efforts supplémentaires pour poursuivre les négociations en vue de parvenir à une solution globale de toutes les questions inhérentes au statut final mettant fin à l'occupation et au conflit; il s'agit des questions liées au territoire, à la sécurité, au statut de Jérusalem, aux réfugiés, aux colonies de peuplement et à l'eau, et cela sur la base du principe de deux États vivant côte à côte où chaque partie reconnaît les droits légitimes de l'autre de vivre en paix et en sécurité. À notre humble avis, seule la voie d'un règlement négocié, durable et juste est de nature à permettre au peuple palestinien de recouvrer ses droits fondamentaux, et au peuple israélien de vivre en paix et en sécurité dans les frontières de 1967. L'option pour la paix est naturellement incompatible avec la poursuite de la colonisation des territoires occupés, le blocus continu de Gaza, les raids aériens sur des populations civiles et les attaques à la roquette contre des citoyens israéliens innocents. Ces actes non seulement compromettent le processus de paix, mais également sapent les efforts de la communauté internationale œuvrant en faveur de la solution des deux États.

Pour nous, il est évident que le temps de la reconnaissance d'un État de Palestine aux côtés de l'État d'Israël est venu. Il nous faut avoir le courage de franchir cette étape essentielle pour faire avancer la paix entre les peuples israélien et palestinien. Nous saluons à cet égard l'octroi à la Palestine par l'Assemblée générale du statut d'État non membre observateur auprès de l'ONU, et son admission à l'UNESCO en tant que membre. En tout état de cause, nous saluons et encourageons les efforts de la communauté internationale en général, et ceux des États-Unis d'Amérique en particulier, visant à relancer les négociations directes entre les deux parties au conflit. Ces efforts, aussi louables soient-ils, ne suffisent pas à eux seuls, encore faut-il que les deux parties concernées fassent preuve d'une réelle volonté politique pour surmonter l'impasse actuelle et donner un nouvel élan aux négociations.

Pour ce faire, nous lançons un appel pressant à toute la communauté internationale, notamment les Nations Unies, l'Union européenne, la Ligue des États arabes, ainsi que les États ayant une influence sur les deux parties à encourager davantage l'État d'Israël et l'Autorité palestinienne à poser des actes qui contribuent à renforcer la confiance mutuelle en vue de reprendre les négociations directes.

Pour ce qui est de la situation en Syrie, elle nous préoccupe profondément et nous interpelle tous, car l'heure est particulièrement grave. Nous n'avons pas le droit de laisser tout un peuple aller à son effondrement. L'utilisation d'armes chimiques qui dénote d'une escalade dramatique de la guerre civile dans ce pays est une atteinte à la conscience humaine et aux idéaux qui ont présidé à la naissance de l'Organisation. Tout en saluant le processus de destruction des armes chimiques syriennes entamé suite à l'accord intervenu entre les États Unis et la Russie, mon pays souhaite que les personnes ayant fait usage de ces armes soient identifiées et traduites devant un tribunal international.

Aussi, nous sommes terrifiés de voir la Syrie se détruire à ce point et les Syriens s'entre-tuer avec autant de violence. La communauté internationale doit utiliser tous les moyens pour arrêter cette tragédie. Les atteintes graves aux droits de l'homme et au droit international humanitaire alléguées, les bombardements des civils et les exactions sommaires, quels qu'en soient les auteurs,

doivent être condamnés sans réserve et les éventuels coupables poursuivis.

Nous exprimons également notre consternation devant les agissements horribles des groupes terroristes liés à Al-Qaida et à l'État islamique d'Iraq et du Levant, aggravant davantage la situation par leur implication dans des combats féroces faisant des centaines des morts sans parler des exactions dont ils se seraient rendus coupables.

Face à ce chaos, nous osons espérer que la deuxième Conférence de Genève prévue le 22 janvier courant saura trouver une solution idoine à la crise syrienne impliquant toutes les composantes de la société syrienne et répondant aux aspirations légitimes du peuple syrien. Le Tchad espère que la Coalition nationale des forces de la révolution et de l'opposition syriennes ne remettra pas en cause sa courageuse décision de prendre part à cette conférence.

Nous souhaitons vivement que cette Conférence puisse mettre un terme à l'engrenage de la violence et apporte une solution définitive à la crise syrienne. Si les négociations de la deuxième Conférence de Genève sur la Syrie débouchent sur une sortie de crise, ce que nous appelons de tous nos voeux, la communauté internationale devra d'ores et déjà penser aux défis d'accompagnement de la Syrie dans ses efforts de reconstruction et de rétablissement de la paix.

Je voudrais parler enfin de la situation au Liban, qui subit de plein fouet les conséquences de la crise syrienne. Ces derniers temps, le Liban est devenu le théâtre des attentats à la voiture piégée et de plusieurs autres actes terroristes mortels que nous condamnons avec fermeté. À cet égard, qu'il me soit permis de saluer l'ouverture, le jeudi dernier à La Haye, devant le Tribunal spécial pour le Liban, du procès par contumace des assassins présumés de l'ancien Premier Ministre libanais, M. Rafic Hariri, et de 21 autres personnes.

Le cycle d'attentats et de représailles engagé depuis l'été dernier au Liban risque d'exacerber les tensions intercommunautaires et de menacer la cohésion nationale déjà bien fragile. Outre les violences, la présence sur le sol libanais de plus d'un million de réfugiés syriens constitue également une source de tensions susceptible de compliquer davantage la situation.Face au risque de déstabilisation du Liban, la communauté internationale est appelée à accorder plus d'attention à la situation de ce pays en vue de l'aider à mieux supporter les conséquences de la crise syrienne et à préserver son unité, sa cohésion et sa stabilité.

M. Nibishaka (Rwanda) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier le Secrétaire général, M. Ban Ki-Moon, de son exposé sur la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne, et sur les perspectives de paix dans la région.

Le Rwanda tient à remercier toutes les parties prenantes au processus de paix au Moyen-Orient, en particulier le Gouvernement des États-Unis par l'entremise du Secrétaire d'État, M. John Kerry. Nous saluons ses efforts inlassables pour amener les deux parties à mener des négociations directes, et nous espérons que les parties saisiront cette occasion pour définir la voie à suivre afin de trouver une solution juste et durable au conflit israélo-palestinien. Les négociations actuelles ont atteint une phase critique, ce qui exige des deux parties qu'elles fassent non seulement preuve de confiance, de décence et de sincérité, mais qu'elles soient aussi prêtes à céder sur certaines de leurs positions importantes afin de parvenir à un accord de paix véritable.

Le Rwanda est convaincu que les deux parties peuvent parvenir à une solution des deux États pour deux peuples, avec un État indépendant et viable de Palestine vivant côte à côte dans la paix avec un État d'Israël en sécurité. Pour parvenir à cet accord, Israël et le peuple palestinien doivent délibérément démontrer leur bonne volonté et renforcer leur confiance mutuelle, par exemple en évitant de lancer des attaques transfrontalières et tout acte de provocation, y compris toute propagande médiatique négative et toute forme d'incitation à la violence susceptible de mettre en péril les négociations en cours.

À cet égard, nous voudrions féliciter le Gouvernement israélien qui a continué d'honorer ses engagements en libérant le troisième groupe de 26 prisonniers palestiniens. Nous saluons également les mesures prises récemment par l'Autorité palestinienne et facilitées par le Gouvernement israélien afin de remédier aux conséquences directes de la tempête récente. Dans le cadre de ces mesures, la distribution de pompes à eau, la fourniture de l'aide humanitaire et la livraison de 1,2 million de litres de combustible industriel destinées à la centrale électrique de Gaza ont été autorisées, au titre d'un don fourni par le Qatar. Toutefois, ma délégation condamne fermement les tirs de roquettes à partir de Gaza qui continuent de prendre pour cible le sud d'Israël, car ils demeurent une source

de vive préoccupation dans le cadre des négociations en cours. Nous appelons toutes les parties concernées dans la bande de Gaza à participer au processus de paix, qui est le seul moyen viable d'assurer la stabilité de la région. Les actes de ce genre risquent d'aggraver une situation déjà fragile sur le terrain et de faire dérailler les négociations en cours.

En ce qui concerne le conflit syrien, le Rwanda est vivement préoccupé par la détérioration de la situation dans ce pays, ce qui donne davantage un caractère d'urgence à la nécessite de mettre un terme à la violence et aux souffrances du peuple syrien et de trouver une solution politique. Nous sommes toujours convaincus qu'il n'existe pas de solution militaire au conflit syrien et que le coût de cette guerre est trop élevé. Cette crise a déjà emporté plus de 100 000 vies innocentes, et plus de 9 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire d'urgence. Nous exhortons toutes les parties à saisir la chance de trouver une solution politique offerte par la deuxième Conférence de Genève sur la Syrie et à mettre fin aux hostilités. Il importe également que les États concernés, en particulier les membres permanents de cet organe dédié à la paix et à la sécurité, cessent de fournir des armes aux parties au conflit qui se sont rendues coupables de violations flagrantes des droits de l'homme.

À cet égard, je voudrais exprimer ma profonde gratitude aux États- Unis et à la Fédération de Russie, ainsi qu'à l'Organisation des Nations Unies par l'intermédiaire du Représentant spécial conjoint, pour leurs efforts visant à réunir toutes les parties en vue du règlement de la crise syrienne. Dans ce contexte, le Rwanda est préoccupé par le sort des milliers de civils innocents, dont des femmes, des enfants et des personnes âgées, qui sont bloqués ou assiégés dans des zones où se déroulent des hostilités et qui n'ont pas accès à l'aide depuis un mois en raison des combats qui se poursuivent entre le Gouvernement et les forces rebelles.

Nous nous félicitons de la conférence de haut niveau de donateurs pour la Syrie qui s'est tenue le 15 janvier au Koweït, et nous remercions la communauté des donateurs de son ferme engagement. Nous prions instamment tous ceux qui ont fait des annonces de contributions d'honorer leurs engagements à temps afin d'améliorer la situation déplorable dans laquelle se trouvent les Syriens. Nous prions également toutes les parties en Syrie de prendre toutes les mesures qui s'imposent pour faciliter un accès sûr et sans entrave aux populations qui ont besoin d'aide, tel qu'énoncé dans la déclaration présidentielle du 2 octobre 2013 (S/PRST/2013/15). Il est essentiel que les parties au conflit respectent les cessez-le-feu au niveau local pour que l'aide humanitaire puisse parvenir à ceux qui en ont besoin et respectent toutes leurs obligations en vertu du droit international.

En ce qui concerne le Liban, nous nous félicitons de l'ouverture du procès de quatre suspects devant le Tribunal spécial pour le Liban, près de neuf ans après les ignobles attentats qui ont coûté la vie à l'ancien Premier Ministre Rafic Hariri et à 21 autres personnes.

Dans l'ensemble, la situation au Liban semble se détériorer. Le Rwanda condamne avec force la récente série d'attaques brutales commises à Beyrouth et à Tripoli, dans le nord du pays, ainsi que les bombardements dans la vallée de la Bekaa qui ont fait des morts et des blessés. Tout aussi préoccupante est la persistance des tensions communautaires au Liban, qui serait une des conséquences du conflit syrien. Nous répétons que la fin des tensions et des violences communautaires au Liban dépendra entièrement du résultat de la deuxième Conférence de Genève qui devrait mettre fin au conflit syrien.

Ma délégation continue d'exhorter le Gouvernement libanais à s'en tenir strictement à sa politique de dissociation vis-à-vis du conflit syrien, conformément à la Déclaration de Baabda. Nous encourageons également toutes les parties au Liban à faire montre de bonne volonté et de compromis dans la formation d'un nouveau Gouvernement libanais, ce qui permettra de mettre plus facilement fin aux tensions.

M. Liu Jieyi (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine salue la présence de S. E. M. Nasser Judeh, Ministre des affaires étrangères de la Jordanie, à la présidence du présent débat public. Je remercie le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, pour son exposé. La Chine a également écouté avec attention les déclarations faites par les représentants d'Israël et de la Palestine.

La question de Palestine a toujours été une question centrale au Moyen-Orient. Ce problème de longue date n'est toujours pas réglé, et cette situation a non seulement été source de graves souffrances pour le peuple palestinien, mais elle a rendu impossible l'instauration de la paix entre la Palestine et Israël, sans même parler de la paix et de la stabilité au Moyen-Orient. La création d'un État de Palestine indépendant et la coexistence pacifique de la Palestine et d'Israël sont la seule voie à suivre et le seul moyen de garantir

la réalisation d'une paix et d'une stabilité à long terme au Moyen-Orient.

La Chine a toujours soutenu que les parties concernées doivent respecter les résolutions de l'ONU, le principe « terre contre paix », l'Initiative de paix arabe et la feuille de route pour la paix au Moyen-Orient, et, sur cette base et par le biais de négociations politiques, établir un État de Palestine indépendant, souverain, à l'intérieur des frontières de 1967 et ayant Jérusalem-Est pour capitale.

La Chine appuie les pourparlers de paix actuels entre Palestiniens et Israéliens. Aujourd'hui, ces pourparlers sont arrivés à une conjoncture critique. S'ils ne continuent pas, du terrain sera perdu. La Palestine et Israël doivent reconnaître réciproquement le droit de l'autre à exister et tenir compte de leurs préoccupations mutuelles raisonnables. Ceci est indispensable au progrès de toutes négociations. Nous espérons sincèrement que la Palestine et Israël saisiront cette chance, chercheront un terrain d'entente et feront preuve de bonne volonté afin de trouver rapidement une solution définitive et de faire véritablement avancer les pourparlers de paix.

La Chine est opposée aux activités de peuplement d'Israël à Jérusalem-Est, en Cisjordanie et dans les autres territoires palestiniens occupés. Dans les circonstances actuelles, il est indispensable de mettre un terme aux activités de peuplement et à la violence contre des civils innocents et de lever complètement le blocus contre la bande de Gaza afin de maintenir un environnement propice aux pourparlers de paix.

L'Assemblée générale a proclamé 2014 Année internationale de solidarité avec le peuple palestinien. Face aux troubles que le Moyen-Orient connaît actuellement, la communauté internationale doit continuer à s'intéresser au maintien de la paix et de la stabilité, renforcer le sentiment qu'il faut trouver d'urgence une solution à la question israélo-palestinienne et poursuivre les efforts en vue d'encourager les parties concernées à parvenir à la paix par le biais de pourparlers. À cet égard, la Chine espère que le Quatuor prendra des mesures concrètes. Nous appuyons le rôle accru que joue le Conseil de sécurité pour aider à trouver une solution à la question israélo-palestinienne.

La Chine a toujours accordé de l'importance à la question du Moyen-Orient et s'est attachée à promouvoir le processus de paix. En mai dernier, pour la première fois, la Chine a reçu en même temps la visite de dirigeants palestiniens et israéliens. Le Président Xi Jinping a fait une proposition en quatre points pour la question palestinienne, preuve de la sincérité et de l'attitude positive du Gouvernement chinois qui cherche vraiment à promouvoir la paix au Moyen-Orient. En décembre dernier, le Ministre chinois des affaires étrangères, M. Wang Yi, s'est rendu en Palestine et en Israël et a encouragé les deux parties à réaliser la paix par la voie du dialogue. La Chine continuera de préconiser la proposition en quatre points avancée par le Président Xi Jinping, s'efforcera encore plus énergiquement de promouvoir des pourparlers de paix entre Palestiniens et Israéliens et jouera un rôle plus actif afin de contribuer comme il se doit à une paix juste et durable au Moyen-Orient.

La Chine suit de près la situation en Syrie. L'évolution de la situation ces trois dernières années a clairement montré que la voie militaire ne règlera pas la question syrienne. Le seul choix correct, c'est un règlement politique par la voie du dialogue et de la négociation, ce qui fait également consensus au sein de la communauté internationale. Et c'est surtout la voie que toutes les parties devront suivre à l'avenir.

Nous saluons et appuyons la deuxième Conférence de Genève sur la Syrie, qui doit avoir le 22 janvier en Suisse. Hier, le Ministre chinois des affaires étrangères, M Wang Yi, a soulevé cinq points sur la question syrienne. Premièrement, la question syrienne doit être réglée par la voie politique. Deuxièmement, l'avenir de la Syrie doit être décidé par son peuple. Troisièmement, il faut promouvoir un processus inclusif de transition politique. Quatrièmement, il faut réaliser la réconciliation et l'unité nationales. Et cinquièmement, une assistance humanitaire doit être fournie à la Syrie et aux pays voisins.

La deuxième Conférence de Genève sur la Syrie marquera le début d'un dialogue et de négociations qui devraient être un processus permanent. Nous espérons que toutes les parties en Syrie s'attelleront à la tâche en pensant à l'avenir du pays et aux intérêts de l'ensemble du peuple syrien, feront montre de bonne volonté politique, saisiront cette opportunité, s'assiéront à la table des négociations et chercheront un terrain d'entente afin de trouver une solution qui réponde aux besoins du pays et tienne compte des intérêts de toutes les parties.

La communauté internationale doit défendre avec fermeté la Charte des Nations Unies et les normes fondamentales qui régissent les relations internationales; s'engager à maintenir la souveraineté, l'indépendance, l'unité et l'intégrité territoriale de la

Syrie; respecter la volonté du peuple syrien; adopter une attitude juste, équilibrée et impartiale; assumer un rôle constructif dans la promotion des pourparlers de paix; créer les conditions propices à une transition politique; et appuyer les efforts du Secrétaire général et du Représentant spécial conjoint de l'ONU et de la Ligue des États arabes, M. Brahimi, visant à maintenir et à utiliser au mieux le rôle directeur de l'ONU dans les médiations.

Le Président (*parle en anglais*) : Il reste un certain nombre d'orateurs sur ma liste. Je me propose, avec l'assentiment des membres du Conseil, de suspendre la séance jusqu'à 15 heures.

La séance est suspendue à 13 h 20.